



LE DEVOIR

VOL. CII N° 187

LE VENDREDI 19 AOÛT 2011

1,09\$ + TAXES = 1,24\$

Des tests peu fiables pour dépister la dépression

« La majorité des gens qui prennent des antidépresseurs ne souffrent pas de dépression... C'est un réel problème! »

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

« Au cours des deux dernières semaines, vous êtes-vous senti déprimé ou désespéré? » Répondez oui et obtenez une prescription d'antidépresseurs. Brett Thombs, chercheur à l'Institut Lady Davis de recherches médicales de l'Université McGill, critique sévèrement ce type de questionnaire pour le dépistage de la dépression dans un article publié aujourd'hui dans le *British Medical Journal*.

Après avoir passé en revue la manière dont ces tests ont été élaborés et mis à l'épreuve à l'origine, il en vient à la conclusion que les études ont surestimé leur capacité à dépister la maladie. Il va jusqu'à dire que « moins d'un patient sur six qui obtient un résultat positif aux questionnaires standards est susceptible d'être atteint de dépression ».

Entre 2005 et 2009, l'usage d'antidépresseurs a augmenté de 8,3 % chez les adultes

« Ma recherche ne révèle pas que nous surdiagnostiquons la dépression en tant que telle, mais que si nous utilisons les questionnaires de dépistage, nous allons identifier des tas de gens qui ne sont pas vraiment malades, explique-t-il au Devoir. D'autres recherches récentes soulignent que la majorité des gens qui prennent des antidépresseurs ne souffrent pas de dépression... C'est un réel problème! »

Entre 2005 et 2009, l'usage d'antidépresseurs a augmenté de 8,3 % chez les adultes couverts par le régime public d'assurance médicament, soulignait le Conseil du médicament dans un rapport paru en janvier 2011.

Faibles méthodologiques

Les tests de dépistage de la dépression peuvent comporter aussi peu que deux questions, telle « au cours des deux dernières semaines, avez-vous

VOIR PAGE A 10: DÉPRESSION

35^e FFM: POÉSIE CANAILLE EN OUVERTURE



Le réalisateur André Forcier et Roy Dupuis, qui interprète dans *Coteau rouge* le rôle d'un vilain capitaliste.

De solidarité et de comédie

Coteau rouge, l'œuvre la plus accessible d'André Forcier

ODILE TREMBLAY

Le gratin politique s'était déplacé au théâtre Maisonneuve, de la ministre Christine St-Pierre à la chef de l'opposition Pauline Marois, en passant par le maire Gerald Tremblay, l'ex-premier ministre Bernard Landry, Louise Harel aussi Gilles Duceppe et bien d'autres. Le milieu culturel était là, mais la cérémonie d'ouverture du 35^e Festival des films du monde n'était guère enlevante hier soir. L'hommage à Ginette Reno aurait pu être

mieux conçu, le montage des séquences de ses films plus dynamiques, mais l'interprète de *Leolo* et de *Mambo Italiano* s'est révélée du moins fort émouvante sur scène: « On m'avait dit: "si tu veux être aimée, tu dois donner". J'ai donné, mais à 65 ans, c'est encore plus gratifiant de recevoir », a lancé la star chanteuse.

Le 35^e FFM s'offrirait hier côté film d'ouverture un bonbon avec *Coteau rouge* d'André Forcier. Le

VOIR PAGE A 10: FFM

Marois prend un virage « citoyen »

La chef péquiste compte discuter directement avec la population tout au long de l'automne

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Pauline Marois imitera certains de ses députés, mais aussi les péquistes dissidents du Nouveau Mouvement pour le Québec (NMQ): elle consultera des Québécois dans les prochaines semaines afin de « remettre le citoyen au cœur de la politique et lui redonner confiance envers ses institutions ». La chef péquiste, qui cherche une manière de sortir de la crise qui secoue son parti depuis juin, a annoncé hier qu'elle entamera une série d'« assemblées citoyennes » le mardi 23 août à Trois-Rivières. Son entourage a refusé de préciser les autres lieux et les jours où Mme Marois compte, tout au long de l'automne, discuter directement avec les gens dans une formule de « forum politique » de type « town hall meeting ». « Ça se passera surtout en région », a précisé son



Pauline Marois

attachée de presse Marie Barrette. Il ne s'agit pas, aux dires de cette dernière, de doubler le NMQ, qui doit tenir une première assemblée publique dimanche au Cégep Saint-Laurent. « On a décidé de tenir ces assemblées avant de partir en vacances », a soutenu Mme Barrette, ajoutant qu'il ne faut y voir que la « continuation des tournées régionales ». Préparation à des élections automnales surprises, qui pourraient être déclenchées par Jean Charest? « On est toujours en mode électoral », a répondu Mme Barrette. « Il faut regarder le gouvernement,

VOIR PAGE A 10: MAROIS



REUTERS

BATAILLE CONTRE BARRICK GOLD

Victoire en demi-teinte pour Écosociété

■ À lire en page A 2

INDEX

3,4	Annances.....	B 6	Météo.....	B 8
	Avis publics..	B 4	Monde.....	B 9
	Bourse.....	A 6	Mots croisés..	B 8
	Cinéma.....	B 3	Resto.....	B 7
	Décès.....	B 6	Sudoku.....	B 8
	Éditorial.....	A 8	Télévision.....	B 2
	Idées.....	A 9	Week-end.....	B 1

L'Occident demande le départ d'Al-Assad

Barack Obama et ses alliés renforcent les sanctions envers la Syrie

MÉLISSA GUILLEMETTE

L'Occident demande le départ du président de la Syrie, Bachar al-Assad, après cinq mois de répression du mouvement antirégime au cours desquels 2000 civils ont été tués. Pour augmenter la pression sur la Syrie, le président américain Barack Obama et ses alliés, dont le Canada, renforcent et examinent les sanctions possibles contre le pays.

Le président Obama a décrété hier un embargo d'importation sur le pétrole syrien, en plus du gel des avoirs que l'État syrien possède aux États-Unis. « Nous avons à maintes reprises expliqué que le président Assad devait mener une transition démocratique ou démissionner. Il n'a pas mené [cette transition]. Dans l'intérêt du peuple

VOIR PAGE A 10: SYRIE



REUTERS

Bachar al-Assad refuse de reconnaître le mouvement qui s'élève contre lui dans le pays, qualifiant les contestataires de « groupes terroristes » qui souhaitent faire de la Syrie un chaos.



Présentez cette annonce pour obtenir 200\$ de rabais à l'achat fauteuil Zéro-Gravité "Pur Confort"

Offre valide jusqu'au 31 août 2011



ACTUALITÉS

Bataille juridique contre Barrick Gold

Victoire en demi-teinte pour Écosociété

Le procès aura lieu, mais la Cour supérieure juge la poursuite «en apparence abusive»

ALEXANDRE SHIELDS

Écosociété vient de remporter une petite victoire dans la longue bataille judiciaire qui l'oppose à Barrick Gold au sujet du livre *Noir Canada*. Une juge de la Cour supérieure a en effet statué que la poursuite intentée par la plus grosse minière de la planète est «en apparence abusive». Mais le procès aura bel et bien lieu cet automne.

Les auteurs du livre avaient déposé en décembre dernier une requête pour faire rejeter la poursuite de six millions intentée en 2008 par Barrick à la suite de la publication du livre *Noir Canada*, un ouvrage qui fait état de nombreux abus qu'aurait commis des sociétés minières canadiennes en Afrique. Dans leur requête, Écosociété et les auteurs faisaient valoir que la poursuite de la multinationale constitue «une

procédure manifestement mal fondée, frivole et dilatoire, et qu'elle a pour effet de limiter la liberté d'expression des défenseurs dans le contexte de débats publics».

Le magistrat leur donne en partie raison en soulignant que «le procédé employé par Barrick peut constituer un abus» et que l'entreprise «semble chercher à intimider les auteurs». La juge Guylène Beaugé rappelle que la minière avait envoyé une mise en demeure à la maison d'édition avant même la sortie du livre. Elle estime aussi que les six millions de dollars réclamés constituent «une réclamation exorbitante et disproportionnée». Elle souligne enfin que Barrick Gold n'a pas démontré qu'elle a subi un «quelconque préjudice matériel».

Mais la juge fait également valoir que la gravité des imputations contenues dans le livre et

la défense «peu convaincante» des auteurs — qui affirment «ne pas prétendre à la vérité» — font en sorte que Barrick peut aller de l'avant avec le procès prévu cet automne. Elle mentionne que le procès pourrait d'ailleurs être l'occasion d'aborder la méthodologie des auteurs et ainsi de soupeser «la prudence ou la témérité de leur essai».

143 190,96 \$

La juge Beaugé, prenant acte de la «disproportion des ressources» entre les parties en présence, exige par ailleurs que Barrick Gold — qui a dégagé des profits de 1,16 milliard au deuxième trimestre — verse 143 190,96 \$ pour payer une partie des frais engagés par la petite maison d'édition et les auteurs de *Noir Canada*. Le procès doit débuter le 19 septembre et durer pas moins de 40 jours.

Écosociété est également poursuivie pour cinq millions de dollars par la minière Banro. Cette multinationale du secteur aurifère a déjà été montrée du doigt pour ses activités en République démocratique du Congo. Dans un rapport produit par les Nations unies en 2002 et transmis au Conseil de sécurité — rapport signé de la main de l'ancien secrétaire général Kofi Annan —, un groupe d'experts spécialistes de l'exploitation illégale des ressources naturelles soutient que la minière Banro fait partie des entreprises qui violent les règles de l'OCDE au sujet des multinationales.

Banro poursuit Écosociété devant les tribunaux ontariens, mais la maison d'édition espère faire rapatrier les procédures judiciaires au Québec. La cause est actuellement en Cour suprême.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'ancien chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe

Gilles Duceppe au «purgatoire»

La SRC défend la cohérence de sa décision

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Ce qui est interdit pour Gilles Duceppe à Radio-Canada ne l'était pas pour Jean-Pierre Charbonneau, Liza Frulla ou Stockwell Day, mais la direction de la société d'État maintient qu'il n'y a pas deux poids, deux mesures dans la maison. Simplement des situations différentes.

La participation de Gilles Duceppe à une émission de la Première chaîne de Radio-Canada pour la saison à venir a été annulée mercredi quand la direction a compris que l'ancien chef bloquiste désirait notamment parler d'enjeux politiques dans le cadre de ses chroniques.

En évoquant un «malentendu sur la nature» des interventions de M. Duceppe, Radio-Canada a expliqué que sa «politique [interne] stipule clairement qu'on doit respecter un délai de deux ans avant de pouvoir engager une personne qui vient de quitter la politique active pour parler de sujets faisant l'objet de débats publics». Par exemple, l'ex-candidat libéral Jocelyn Coulon a dû respecter cette règle après sa défaite en 2007.

Mais cette politique n'a pas été appliquée pour tous par le passé. Le cas du *Club des ex* est probant: mise en ondes durant la campagne électorale provinciale de février et mars 2007, l'émission comptait déjà comme protagonistes Jean-Pierre Charbonneau et Liza Frulla. M. Charbonneau était alors retraité de l'Assemblée nationale depuis un peu plus de trois mois; Mme Frulla avait été battue à l'élection fédérale de janvier 2006.

Radio-Canada soutient toutefois qu'il n'y a aucune comparaison possible. «Le *Club des ex* est un débat entre personnalités clairement identifiées politiquement, et qui ont d'ailleurs été recrutées pour cette raison», explique le porte-parole Marc Pichette. Au moment de sa création, le mandat de cette émission était justement de faire valoir à une même tribune une variété de points de vue politiques.»

M. Pichette estime ainsi que «la règle d'un purgatoire de deux ans pour un ancien politicien n'a

pas sa raison d'être dans ce type particulier d'émission». CBC avance les mêmes raisons pour justifier la présence fréquente en ondes de l'ex-ministre Stockwell Day, retraité depuis mars. Il agit comme «commentateur politique», et seuls les chroniqueurs ou animateurs sont visés par la politique.

Radio-Canada juge de même avoir respecté la règle dans le cas d'Anne Lagacé Dowson, candidate néodémocrate battue à l'élection fédérale d'octobre 2008. Invitée occasionnelle de Christiane Charette avant septembre 2010, elle a commencé à ce moment une chronique régulière où elle traitait d'actualité politique. *Le Devoir* rapportait d'ailleurs dans son numéro du 18 septembre une critique faite en ondes par Mme Lagacé Dowson à l'endroit de Jack Layton concernant le registre des armes à feu.

Poids des critiques?

La brève affiliation Gilles Duceppe-Radio-Canada a fait couler beaucoup d'encre au Canada anglais. Les journaux du réseau Sun se sont notamment déchainés devant la perspective que M. Duceppe «encaisse deux fois plutôt qu'une l'argent des contribuables». La carrière de 21 ans de M. Duceppe au Parlement lui assure une pension annuelle d'environ 140 000 \$. Ses collaborations à Radio-Canada lui auraient rapporté 300 \$.

Le ministre du Patrimoine canadien, James Moore, s'est aussi mêlé à la discussion en faisant part de sa «surprise» devant le choix de Radio-Canada d'engager M. Duceppe. «Notre gouvernement n'exerce aucun contrôle éditorial sur les décisions de Radio-Canada», a-t-il dit, avant de suggérer aux «Canadiens préoccupés ou fâchés par cette décision d'écrire au président de Radio-Canada, Hubert Lacroix, directement à son adresse: hubert.lacroix@cbc.ca...»

Le ministère a décliné les demandes d'entrevue hier. Radio-Canada soutient de son côté que cette campagne n'a absolument pas pesé dans sa décision.

Le Devoir

EN BREF

Old Harry: le NPD veut une commission d'examen

L'opposition officielle à Ottawa demande au ministre de l'Environnement Peter Kent de mettre sur pied une commission d'examen sur l'exploration pétrolière dans la partie terre-neuvienne du golfe, comme le recommandait l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. Le ministre conservateur a rejeté cette recommandation. «Le ministre a la responsabilité, envers les centaines de collectivités situées sur les berges du Saint-Laurent, de protéger leur environnement, leur sécurité publique et leur économie», a souligné hier Megan Leslie, porte-parole du NPD en matière d'environnement. Il est plus important de se préoccuper de leur subsistance que de tenter de hâter la réalisation d'un projet de forage sans d'abord procéder à l'évaluation environnementale appropriée.» Le Nouveau Parti démocratique rappelle que la zone de forage du gisement Old Harry longe cinq provinces et 400 collectivités côtières, dont l'économie est intimement liée à l'océan. — *Le Devoir*

L'urgence de Lachine inondée

L'accès à l'urgence de l'Hôpital de Lachine sera limité jusqu'à lundi, en raison d'une inondation causée par le bris d'une conduite d'eau. Le Centre universitaire de santé McGill, auquel est rattaché l'hôpital, invite les résidents du secteur qui doivent se rendre à l'urgence à plutôt se tourner vers les autres établissements de soins de santé de Montréal. Aucune ambulance ne sera dirigée vers l'hôpital. — *Le Devoir*



Une maison inondée en juin dernier, à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Montréal

Québec autorise la reconstruction en zone inondable

Les nouvelles maisons devront être immunisées

Saint-Jean-sur-Richelieu — Québec a finalement adopté un décret pour autoriser la reconstruction en zone inondable des maisons des sinistrés de la Montérégie.

Le premier ministre Jean Charest en a fait l'annonce hier à Saint-Jean-sur-Richelieu, en présence de plusieurs de ses ministres et des maires des municipalités affectées, lors d'un point de presse organisé pour faire le point sur les inondations qui ont commencé le 23 avril dernier.

Le décret, dont le contenu était déjà connu mais qui n'a été adopté que mercredi par le gouvernement, permet aux citoyens qui le désirent — lesquels seraient environ 150, selon Québec — de reconstruire leur résidence en zone inondable, à condition que les maisons soient immunisées, c'est-à-dire qu'elles soient reconstruites sur pilotis ou équipées de solages imperméables, par exemple.

Quant aux citoyens qui ne souhaitaient que réparer ou rénover leurs résidences abîmées par la crue des eaux, ils étaient déjà en mesure d'obte-

nir des permis depuis le début de l'été.

Jean Charest a aussi indiqué qu'il a entrepris des démarches pour que la Commission mixte internationale fasse une étude pour mieux comprendre ce qui a causé les inondations d'avril dernier. Cette commission a pour mandat de se pencher sur les enjeux liés aux eaux limitrophes entre le Canada et les États-Unis.

Dans ce but, M. Charest a écrit une lettre conjointe avec le gouverneur de l'État du Vermont, adressée au premier ministre Stephen Harper et au président américain Barack Obama, afin qu'ils demandent à la Commission d'entreprendre un tel examen.

Le ministre de la Sécurité publique du Québec, Robert Dutil, a aussi rapporté que 3800 réclamations ont été formulées à la suite des inondations. Québec a déboursé 16 millions, dont 6 millions ont servi à des avances pour les réparations effectuées par les sinistrés.

La Presse canadienne



LE TÉLÉJOURNAL
18H | 22H
AVEC PASCALE NADEAU

SAVEUR
WEEK-END



ACTUALITÉS

Rencontre « historique » sur les travaux routiers

Québec n'a pas cru bon inviter le ministre Lebel

Pour faciliter les déplacements dans la ville, Montréal va repousser d'un an plusieurs chantiers

JEANNE CORRIVEAU

Le premier ministre Jean Charest a lourdement insisté, hier, sur la nécessité d'obtenir d'Ottawa un « message clair » sur l'avenir du pont Champlain. Mais selon ce qu'a appris *Le Devoir*, son gouvernement n'a pas jugé bon d'inviter le ministre des Transports fédéral, Denis Lebel, à la rencontre qualifiée d'« historique » tenue hier matin à Montréal par le groupe de coordination des travaux routiers de la région de Montréal.

« On a tous besoin d'un signal clair sur l'avenir du pont Champlain qui inclut un projet de transport en commun. Ça urge », a indiqué Jean Charest au terme d'une réunion à huis clos à laquelle ont participé le ministre des Transports, Sam Hamad, la présidente du Conseil du trésor, Michelle Courschesne, le ministre des Finances et responsable de la région de Montréal, Raymond Bachand, ainsi que le maire de Montréal, Gérald Tremblay, et la mairesse de Longueuil, Caroline St-Hilaire.

A un journaliste qui le questionnait sur l'absence du ministre fédéral Denis Lebel, responsable du dossier du pont Champlain, Jean Charest a répliqué que des représentants de la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain avaient participé à la rencontre. « Ils sont là. Ils transmettent l'information », a-t-il dit.

L'attaché de presse de Denis Lebel, Benoît Fortin, a indiqué au *Devoir* qu'aucune invitation n'avait été transmise au ministre fédéral. L'impatience manifestée



Il faudra attendre à la semaine prochaine pour connaître les mesures que Québec compte mettre en place pour soulager la congestion automobile dans la région de Montréal.

par les élus locaux au sujet du pont Champlain n'a pas semblé beaucoup ébranler M. Fortin: « Quand une décision sera prise, elle sera communiquée, mais on continue à étudier les rapports qui ont été rendus publics », a-t-il dit.

Montréal retarde des chantiers

La rentrée a beau avoir lieu dans 10 jours, il faudra attendre à la semaine prochaine pour connaître les mesures que Qué-

bec compte mettre en place pour soulager la congestion automobile dans la région de Montréal. Mais la Ville de Montréal a déjà des propositions pour assurer une meilleure fluidité de la circulation sur son territoire.

Selon les informations obtenues par *Le Devoir*, Montréal entend retarder plusieurs chantiers. A titre d'exemple, les travaux d'aménagement de la piste cyclable dans le boulevard Mai-

sonneuve vers l'est, entre les rues Berri et Papineau, seront reportés à l'an prochain pour ne pas créer d'entraves supplémentaires sur cette artère.

Dans les secteurs de l'échangeur Turcot et de l'échangeur Saint-Pierre, les travaux de réfection routière qui devaient avoir lieu cet automne dans les rues Saint-Patrick et Dollard seront réalisés en 2012 et non cet automne comme c'était prévu à l'origine. Dans l'arrondissement

de Saint-Laurent, où le MTQ a déjà plusieurs chantiers, la Ville compte remettre à l'an prochain les travaux d'aqueducs du boulevard Lachapelle.

Le Devoir a aussi appris que Montréal accélérera les travaux d'optimisation des feux de circulation pour certains grands axes, notamment aux approches du pont Jacques-Cartier et sur le boulevard René-Lévesque, de manière à ce que les feux puissent être ajustés en

temps réel en fonction de la circulation automobile.

L'estacade

De son côté, le ministre Hamad fera le point cet après-midi sur le dossier du pont Honoré-Mercier. Quant aux autres mesures, il a promis de les rendre publiques la semaine prochaine.

Hier, un comité technique a présenté aux élus une série de solutions pour soulager la congestion automobile. Il serait notamment question d'ouvrir l'estacade du pont Champlain à la circulation des autobus et des véhicules d'urgence. « On est ouvert à toutes les solutions », a dit le ministre Hamad, qui a ajouté que les discussions avec les partenaires à ce sujet étaient « très avancées ».

Le député péquiste Nicolas Girard, porte-parole de l'opposition en matière de transports, a dénoncé l'incapacité du gouvernement du Québec à proposer des mesures concrètes pour les automobilistes et les usagers du transport collectif de la métropole. « Ce que les Québécois veulent, c'est un premier ministre qui a les deux mains sur le volant pour faire face à la congestion routière. On a plutôt vu qu'il avait les deux pieds sur les freins », a déploré M. Girard.

Le député s'est aussi inquiété du frein qu'aurait imposé Québec aux projets de transport en commun faute d'argent pour les financer. Michelle Courschesne s'est toutefois empressée de nier les révélations faites par *La Presse* hier à ce sujet.

Le Devoir

Ottawa élargit sa liste de personnes recherchées

WILL CAMPBELL

Toronto — Le gouvernement fédéral a allongé sa liste de personnes recherchées en y incluant des immigrants et des réfugiés condamnés au Canada pour crimes graves et risquant l'expulsion.

Hier, le ministre fédéral de la Sécurité publique, Vic Toews, a annoncé que l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) avait inscrit 32 personnes dans une nouvelle section de la page « Personnes recherchées par l'ASFC » de son site Internet. Ces 32 personnes — 30 hommes et deux femmes — sont arrivées au Canada grâce au processus concernant les immigrants et les réfugiés, et détiennent le statut de résident permanent.

M. Toews a précisé que ces personnes avaient été déclarées coupables de crimes entrant dans la catégorie « grande criminalité » — des crimes sanctionnés par une peine de six mois et plus — et ayant été commis au Canada.

Chacune de ces personnes est visée par un mandat de renvoi en vigueur à l'échelle du pays. Plusieurs des personnes figurant sur cette nouvelle liste n'ont pas été retrouvées par les autorités après leur emprisonnement.

« Elles ont été sanctionnées et elles n'ont pas le droit de rester ici [au Canada] », a fait valoir le ministre Toews à des journalistes durant une conférence de presse à Toronto.

Presque tous ces individus ont été condamnés pour plusieurs crimes; l'infraction la plus courante est voies de fait. Douze de ces 32 personnes ont été condamnées pour trafic de drogue, et une autre l'a été pour meurtre non prémédité.

Ces 32 personnes recherchées sont originaires d'un peu partout dans le monde, notamment de l'Amérique latine, de l'Afrique, de la Chine et de l'Europe.

Au dire de M. Toews, le Canada compte 2700 résidents permanents ayant été condamnés pour des crimes graves.



Vic Toews lors d'un passage en début de semaine à Winnipeg.

Le ministre Toews estime que les immigrants qui commettent des crimes nuisent à la vaste majorité des immigrants qui respectent la loi. « En n'agissant pas contre ceux qui abusent de notre générosité, nous manquons à nos engagements envers les immigrants de plein droit et les immigrants éventuels », a soutenu M. Toews. Ceux qui pensent être au-dessus de la loi ne trouveront aucune clémence dans ce pays.

Le président de l'ASFC, Luc Portelance, s'est dit d'avis que cette nouvelle liste était un moyen sensé et légitime pour son organisme de renforcer la portée de la réglementation relative à l'immigration. Il a ajouté qu'il ne s'agissait pas d'une liste exhaustive.

Selon M. Portelance, plus de 15 000 personnes ont été expulsées l'année dernière, dont 1800 à cause de leurs liens avec la criminalité.

La Presse canadienne

EN BREF

DBRS relève la cote de crédit de l'UQAM

Après des difficultés financières, l'UQAM semble connaître de meilleurs jours. La Dominion Bond Rating Service (DBRS), la seule agence de notation au Canada, a relevé la cote de l'UQAM pour la faire passer de BBB (élevé) à A (faible). En clair, cela signifie que l'UQAM a désormais une « capacité élevée de payer les intérêts et de rembourser le principal » alors qu'avant, cette capacité n'était qu'« adéquate ». Selon ce qu'explique l'agence, cette révision à la hausse vient du fait que l'UQAM s'est débarrassée de la gestion de

l'îlot Voyageur et sa dette associée de 269 millions de dollars. La DBRS attribue l'amélioration de la situation de l'université à « l'aide extraordinaire » du gouvernement du Québec [coté A (élevé)], qui a épongé la créance, et souligne par ailleurs que l'UQAM demeure responsable de faire le nécessaire pour revenir à l'équilibre budgétaire, bien qu'elle s'attende à enregistrer un déficit de fonctionnement pour les prochaines années. Lancé en 2005, le projet de l'îlot Voyageur a été mal géré, ce qui a entraîné une hausse des coûts et même l'interruption des travaux en 2007. Le site comprenant la station centrale d'autobus devait contenir des résidences pour étudiants, des bureaux et des salles de classe. — *Le Devoir*

Départ du maire de Candiac

Le maire de Candiac, André J. Côté, quittera ses fonctions le 26 août prochain, a-t-il annoncé lundi dernier lors d'une assemblée du conseil municipal. Maire de cette municipalité de la couronne sud de Montréal depuis 18 ans, M. Côté a invoqué des raisons de santé pour expliquer son départ. Dans un communiqué de presse diffusé hier, son cabinet a indiqué que l'état de santé général de M. Côté « ne lui permettait plus d'assumer pleinement les responsabilités liées à la charge de travail de maire ». Le mandat de M. Côté à la mairie devait prendre fin en novembre 2013. — *Le Devoir*



*Offre unique, ne peut être jumalée à aucune autre promotion.

12 AOÛT - 6 SEPTEMBRE

SOLDDES

Roche Bobois a le plaisir de vous inviter à ses **soldes d'été**. Canapés, meubles et accessoires à des prix exceptionnels, rabais allant **jusqu'à 60%** sur certains modèles de plancher. Faites vite...

MONTRÉAL
505 Avenue du Président Kennedy
Tél. 514-350-9070
montreal@roche-bobois.com

LAVAL - Quartier Laval
660 Boulevard Le Corbusier, L7
Tél. 450-688-6000
laval@roche-bobois.com

TORONTO
101 Parliament Street
Tél. 416-366-3273
toronto@roche-bobois.com

STATIONNEMENT GRATUIT

rochebobois
PARIS

www.roche-bobois.com

ACTUALITÉS

Journées mondiales de la jeunesse

Benoît XVI est acclamé par son public sur fond de nouvelles manifestations

DANIEL SILVA

Madrid — Des centaines de milliers de jeunes pèlerins en liesse ont accueilli hier Benoît XVI sur la place de Cibeles, au cœur de Madrid, pavée pour les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ), acclamant le pape qui a les a appelés à ne pas avoir peur d'afficher leur foi. Un spectacle qui tranchait avec de nouveaux incidents qui, dans la soirée, ont éclaté entre manifestants anti-pape et policiers sur la place de la Puerta del Sol.

La police antiémeute est intervenue pour disperser à coups de matraque un groupe d'environ 150 manifestants qui, comme la veille, protestaient contre le coût de la visite papale.

En robe blanche, étole or et rouge drapée sur les épaules, le pape, âgé de 84 ans, avait pris place un peu plus tôt, par une chaleur étouffante, sur l'immense estrade blanche ornée d'une effigie géante de la Mère et de l'Enfant installée sur la place de Cibeles.

Depuis le matin, les jeunes portant des chemises colorées s'étaient massés sur les grandes avenues du centre de Madrid, debout, allongés, portant des drapeaux, chantant, formant de longues chaînes humaines pour ne pas se perdre dans la foule.

«Je réalise mon rêve: vivre la visite du pape, le voir», confiait un jeune Péruvien de 17 ans, Javier Franco, venu en Espagne avec un groupe de Lima. «Vive le pape», «C'est la jeunesse du pape», criaient les jeunes pèlerins.

Benoît XVI aurait dû être accueilli sur son parcours par une séance de baisers, convoquée sur Facebook par un collectif homosexuel, protestant contre les positions jugées rétrogrades du Vatican. Les manifestants ont été bloqués par les policiers. Mais un couple d'hommes a réussi à déjouer leur vigilance et à s'embrasser à pleine bouche



JUAN MEDINA REUTERS

La police antiémeute est intervenue hier pour disperser à coups de matraque un groupe d'environ 150 manifestants qui, comme la veille, protestaient contre le coût de la visite papale. L'Espagne vit une cure d'austérité sans précédent, avec un cinquième de sa population au chômage.

au passage de la papamobile.

Avant l'arrivée de Benoît XVI, des incidents nocturnes avaient éclaté entre policiers et défenseurs de la laïcité qui dénonçaient le coût de ces Journées alors que l'Espagne vit une cure d'austérité sans précédent, avec un cinquième de sa population au chômage.

Dans l'avion qui l'amenait à Madrid, le pape avait évoqué la crise de la dette et le rôle des marchés financiers: «L'homme doit être au centre de l'économie», «Cela se confirme dans la crise actuelle [...] L'économie ne peut se mesurer par le maximum de profit», avait-il déclaré.

Benoît XVI a aussi fustigé la précarité de l'emploi qui fait que «beaucoup de jeunes regardent avec préoccupation leur avenir», dans un pays où le chômage des jeunes est particulièrement élevé (46,1 % des 16-24

ans sont sans travail).

Au début de sa visite de quatre jours, il a brossé un tableau sombre de la société occidentale: «Les jeunes voient la superficialité, la consommation et l'hédonisme régnants, tant de banalité au moment de vivre la sexualité, tant de manque de solidarité, tant de corruption!»

Il a aussi dénoncé «la dépréciation, la discrimination ouverte ou larvée» du christianisme, demandant aux jeunes de ne pas avoir «peur» d'afficher leur foi.

Sur la place de Cibeles, le pape a fustigé durement l'attitude contemporaine consistant à vouloir forger soi-même sa propre morale, y voyant une dérive dangereuse: «Nombreux sont ceux qui, se croyant des dieux, pensent ne pas avoir besoin d'autres racines ni d'autres sources qu'eux-mêmes. Ils voudraient décider eux-mêmes ce

qui est vérité ou pas, ce qui est bien ou mal, le juste et l'injuste!»

Sans évoquer le scandale des prêtres pédophiles dans plusieurs pays occidentaux, Joseph Ratzinger a confié son «immense joie» de présider ces JMJ, qu'il a décrites comme une «cascade de lumière pour montrer la présence de Dieu».

Au cœur de Madrid, après avoir assisté à un spectacle de cavaliers andalous, le pape a salué longuement des jeunes des différentes régions du monde, en costumes traditionnels.

Il a aussi planté un olivier pour symboliser une foi qui doit avoir des racines solides, thème proposé aux jeunes lors de ces JMJ.

Benoît XVI effectue sa troisième visite en Espagne en six ans de pontificat.

Agence France-Presse

Informatisation des services

Québec veut aider les aînés à s'y retrouver

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Après avoir largement informatisé les services d'information aux citoyens, Québec veut corriger le tir avec les aînés, qui sont moins à l'aise avec la technologie. Vingt-quatre nouveaux carrefours d'information aux aînés verront le jour, a annoncé hier la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais.

Après le succès de six projets-pilotes, Québec va de l'avant et souhaite que les aînés de chaque région puissent compter sur une aide personnalisée pour se repérer dans les dédales des différents programmes gouvernementaux.

Avec l'informatisation, le gouvernement avait délaissé l'imprimé, concède la ministre Marguerite Blais en entrevue. «Beaucoup de personnes âgées disent avoir de la difficulté à obtenir de l'information gouvernementale. Pour certaines, dites plus vulnérables, c'était très diffi-

cile de pouvoir se repérer dans tout ce qui est ordinateur», constate-t-elle. Elle indique par ailleurs que son ministère imprimera désormais davantage d'informations destinées aux aînés.

La ministre précise que, non seulement les personnes âgées pourront téléphoner ou se rendre dans les carrefours d'information, mais les bénévoles iront également à la rencontre de la clientèle. «Les bénévoles sont en mesure de vulgariser l'information», explique la ministre.

Les aînés de Berthierville, de Matane, de LaSalle, de Gatineau, de Chicoutimi et de Laval peuvent déjà recourir aux services de ces carrefours d'information. Ils peuvent, par exemple, obtenir un soutien pour remplir une demande d'allocation logement ou se renseigner sur des sujets comme la fraude, la maltraitance ou les résidences pour personnes âgées.

Le Devoir

Sondage: les médecins prêts à déléguer aux pharmaciens

Une majorité de médecins se disent ouverts à l'idée que les pharmaciens puissent exercer plus de responsabilités dans le réseau de la santé, pourvu que certaines conditions soient respectées, révèle un sondage de l'Association médicale du Québec (AMQ).

Et le ministre de la Santé Yves Bolduc, affirmait hier qu'il entend déposer dès l'automne un projet de loi pour concrétiser ces transferts de responsabilités.

Le coup de sonde, réalisé en juin, visait à prendre le pouls des médecins québécois concernant des demandes de changements législatifs formulées en mars dernier par l'Ordre des pharmaciens du Québec. Selon le ministre Bolduc, il faut rapidement passer à l'action et mieux répartir la charge de travail entre les différents professionnels.

Une majorité de médecins

(53 %) s'opposent par contre à ce que les pharmaciens puissent demander certains tests de laboratoire, considérant qu'il est de la responsabilité du médecin de demander un test, d'analyser ses résultats et de décider du suivi.

Deux autres responsabilités recueillent, elles, l'appui d'une grande majorité de médecins. Ainsi, 83 % des médecins estiment que les pharmaciens pourraient prolonger certaines ordonnances qui ne sont plus renouvelables, et 79 % croient qu'ils pourraient adapter une ordonnance en fonction du poids du patient ou de ses allergies.

L'enquête a été réalisée par courrier électronique auprès de 10 059 médecins. La marge d'erreur est de 2,5 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

La Presse canadienne

Sophie DOWNS
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne
ADULTES · COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630
VIEUX-MONTRÉAL

Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2011-08-17

649 07 18 23 24 27 32	26 compl.	49 11 22 35 38 40 49	42 compl.
------------------------------------	-----------	-----------------------------------	-----------

Prochain gros lot (approx.): 3 500 000 \$

Extra 3514446

CE SOIR, 40 MILLIONS \$ (APPROXIMATIF)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Échangeur Turcot

ENTRAVE MAJEURE

RISQUE DE CONGESTION

FERMETURE DE L'AUTOROUTE 720/20 EN DIRECTION OUEST DANS L'ÉCHANGEUR TURCOT

- De 23 h 59 le vendredi 19 août à midi le dimanche 21 août

DÉTOUR

- Autoroute Décarie (15) en direction nord, jusqu'à la sortie n° 66 - Ch. Côte-St-Luc / Ch. Queen-Mary, autoroute 15 en direction sud jusqu'à l'échangeur Turcot.

Les usagers de la route se dirigeant vers l'ouest de Montréal sont invités à emprunter un autre itinéraire comme l'autoroute 40 et à prévoir un délai supplémentaire pour se rendre à destination.

Une fermeture similaire pourra être nécessaire la fin de semaine suivante, de 23 h 59 le vendredi 26 août jusqu'à midi le dimanche 28 août.

D'autres travaux de réfection majeurs seront réalisés dans l'échangeur Turcot tout au long de la saison et ils entraîneront d'importantes entraves.

30 % sur tous les vols Porter ! Prendre un petit coût c'est agréable.

Savourez le bon goût de l'été à petit coût.
30 % de rabais vers toutes les destinations Porter.
Réservez avec le code COCKTAIL avant le 24 août 2011.



Vols au départ de Montréal. Mentionnez le code **COCKTAIL**

Voyagez entre le 2 septembre et le 15 décembre 2011. Les tarifs ci-dessous incluent le rabais de 30 %.
Les tarifs aller simple incluent les surcharges de ligne aérienne et les frais d'aéroport.**

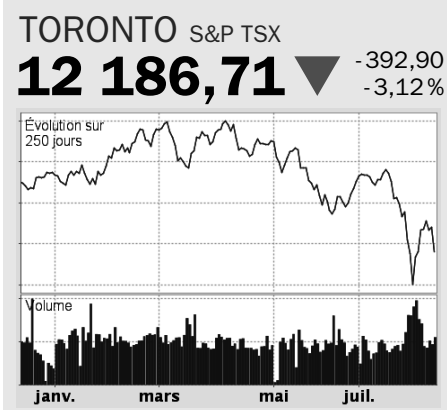
TORONTO 20 par jour 85 \$*	HALIFAX 2 par jour 148 \$*	ST. JOHN'S 160 \$*	SAULT STE. MARIE 137 \$*	SUDBURY 151 \$*	THUNDER BAY 152 \$*
WINDSOR 123 \$*	BOSTON 187 \$*	CHICAGO 187 \$*	MYRTLE BEACH Dès le 8 septembre 219 \$*	NEW YORK 135 \$*	

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

* Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Ce tarif aller simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Ces tarifs pourraient ne pas être en vigueur pendant toute la durée de la promotion. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

** Les tarifs aller simple incluent les services de NAV Canada, les frais d'assurance et les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA), mais excluent les taxes et frais gouvernementaux. Les tarifs à destination de Montréal peuvent être différents.

LES MARCHÉS BOURSIERS



LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
S&P TSX	237 559	12 186,71	-392,90	-3,1	Matériaux	85 711	404,71	-10,16	-2,4
S&P TX20	65 650	657,61	-18,29	-2,7	Immobilier	4 523	195,31	-4,30	-2,2
S&P TX60	124 351	695,58	-23,62	-3,3	Télécoms	3 974	97,65	-0,66	-0,7
S&P TX60 Cap.	124 351	769,17	-26,12	-3,3	Serv. collect.	2 269	217,04	-2,30	-1,0
Cons. de base	3 706	191,60	-3,17	-1,6	Métaux/minerais	25 965	1 136,36	-66,14	-5,5
Cons. discrét.	10 904	81,60	-1,65	-2,0					
Énergie	65 766	269,19	-15,58	-5,5					
Finance	30 179	172,68	-5,17	-2,9					
Aurifère	55 675	404,76	-3,81	-0,9					
Santé	1 328	49,15	-1,46	-2,9					
Tech. de l'info	7 189	26,93	-0,52	-1,9					
Industrie	12 850	101,38	-3,59	-3,4					

TSX CROISSANCE

Consultez toutes les cotes boursières sur www.vmdconseil.ca

HIER À LA BOURSE: Toronto a clôturé en baisse de près de 400 points, au cœur d'une survente globale provoquée par des données économiques faisant agiter le spectre d'une autre récession aux États-Unis. L'indice composé S&P/TSX a reculé de 392,90 points, à 12 186,71.

Titre variation > 1%

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE							
▼ Alim. Couche-Tard	ATD.B	28,49	-0,44	-1,52	426	20,21	30,76
Astral Media	ACM.A	33,55	-0,10	-0,30	44	33,33	42,80
▼ Canadian Tire	CTC.A	52,90	-1,11	-2,06	218	52,04	68,93
▼ Cogeco	CCA	45,60	-0,51	-1,11	26	34,62	48,44
▼ Corus	CJR.B	20,00	-0,37	-1,82	168	18,87	23,78
Jean Coutu	PJC.A	11,99	-0,01	-0,08	334	8,46	12,18
▼ Loblaw	L	35,00	-1,62	-4,42	552	34,55	44,98
▼ Magna	MG	35,10	-1,66	-4,52	1 074	32,98	61,65
▼ Metro	MRU.A	45,00	-0,81	-1,77	348	42,11	49,55
▼ Quebecor	QBR.B	31,90	-0,61	-1,88	53	26,52	39,62
▼ Rona	RON	9,86	-0,12	-1,20	49	9,82	15,40
▼ Saputo	SAP	39,18	-1,16	-2,88	379	32,14	49,05
Shaw	SUR.B	21,41	-0,17	-0,79	1 172	19,10	23,50
Shoppers Drug Mart	SC	38,54	-0,09	-0,23	726	34,11	42,53
▼ Tim Hortons	THI	44,43	-0,97	-2,14	406	36,62	48,74
▼ Transat A.T.	TRZ.B	8,30	-0,45	-5,14	94	8,30	19,97
▼ Yellow Media	YLO	1,11	-0,04	-3,48	4 582	0,72	6,46

ÉNERGIE

▼ Cameco	CCO	21,24	-0,96	-4,32	1 159	20,47	44,28
▼ Canadian Natural	CNQ	33,91	-2,24	-6,20	3 183	31,97	50,50
▼ Canadian Oil Sands	COS	21,06	-1,37	-6,11	3 146	21,06	33,94
▼ Enbridge	ENB	30,74	-0,80	-2,54	2 172	25,10	32,74
▼ EnCana	ECA	23,67	-1,59	-6,29	3 693	22,92	34,25
▼ Enerplus	ERF	27,71	-1,17	-4,05	626	23,07	32,83
▼ Nexen	NXY	19,59	-0,84	-4,11	1 194	18,26	27,11
▼ Pengrowth Energy	PGF	10,76	-0,37	-3,32	570	9,63	13,96
▼ Pétrolière Impériale	IMO	39,51	-2,01	-4,84	1 040	36,95	54,00
▼ Suncor Energy	SU	29,67	-2,06	-6,49	7 776	29,44	47,27
▼ Talisman Energy	TLM	15,88	-0,97	-5,76	2 434	15,05	24,82
▼ TransCanada	TRP	40,75	-1,24	-2,95	1 804	35,49	43,72

FINANCIÈRES

▼ B. CIBC	CM	71,57	-1,78	-2,43	1 522	66,23	85,56
▼ B. de Montréal	BMO	59,03	-1,21	-2,01	2 351	54,35	63,94
B. Laurentienne	LB	41,59	-0,38	-0,91	47	38,62	55,87
▼ B. Nationale	NA	72,25	-1,26	-1,71	729	54,85	81,98
▼ B. Scotia	RY	50,45	-1,23	-2,38	3 523	47,98	61,53
▼ B. Royal	BNS	52,48	-1,53	-2,83	2 177	49,29	61,28
▼ B. TD	TD	74,00	-2,49	-3,26	2 936	68,25	86,82
▼ Brookfield Asset	BAM.A	28,54	-0,77	-2,63	792	25,94	33,95
Cominar Real	CUF.UN	21,89	0,07	0,32	76	19,80	23,00
▼ Corp. Fin. Power	PWF	26,14	-0,88	-3,26	629	25,50	31,98
▼ Fin. Manuvie	MFC	13,07	-0,85	-6,11	7 824	11,27	19,29
▼ Fin. Sun Life	SLF	25,85	-0,80	-3,00	4 398	23,58	34,39
▼ Great-West Lifeco	GWO	21,97	-0,68	-3,00	741	21,79	27,85
▼ Industrielle All.	IAG	35,25	-0,76	-2,11	158	29,69	42,02
▼ Power Corporation	POW	23,30	-0,97	-4,00	898	22,77	29,50
▼ TMX	X	41,79	-0,71	-1,67	105	28,02	45,69

INDUSTRIELLES

▼ Air Canada	AC.B	1,85	-0,08	-4,15	418	1,74	4,09
▼ Bombardier	BBD.B	4,88	-0,22	-4,31	6 750	4,25	7,29
▼ CAE	CAE	9,99	-0,40	-3,85	428	9,76	13,36
▼ Canadien Pacifique	CP	55,12	-2,79	-4,82	574	55,12	69,48
▼ Chemin de fer CN	CNR	68,22	-1,90	-2,71	1 305	61,62	78,08
▼ SNC-Lavalin	SNC	49,41	-1,44	-2,83	426	45,49	63,23
▼ Transcontinental	TCLA	13,86	-0,34	-2,39	55	11,82	17,25
▼ TransForce	TFI	13,02	-0,60	-4,41	53	9,36	16,00

MATÉRIAUX

▼ Agrium	AGU	78,19	-3,20	-3,93	806	68,72	98,02
Barrick Gold	ABX	49,30	-0,25	-0,50	3 142	42,06	55,99
▼ Goldcorp	G	49,46	-0,84	-1,67	2 872	38,99	53,34
▼ Kinross Gold	K	16,22	-0,23	-1,40	5 797	13,53	19,98
Mines Agnico-Eagle	AEM	63,00	0,37	0,59	1 004	53,05	88,52
▼ Potash	POT	51,38	-2,80	-5,17	3 030	45,32	63,19
▼ Teck Resources	TCK.B	39,49	-2,84	-6,71	3 821	32,26	64,62

SERVICES PUBLICS

Fortis	FTS	30,95	-0,29	-0,93	360	28,24	35,45
▼ TransAlta	TA	21,63	-0,22	-1,01	812	19,45	22,24

TECHNOLOGIE

▼ CGI	GIB.A	18,69	-0,61	-3,16	717	14,35	24,30
▼ Research In Motion	RIM	25,49	-0,79	-3,01	2 984	21,40	69,30

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE	BCE	38,11	-0,24	-0,63	1 529	32,00	39,28
Bell Alliant	BA	26,98	-0,23	-0,85	1 50	25,06	29,19
Rogers	RCI.B	36,70	-0,04	-0,11	1 681	33,29	41,64
Telus	T	52,64	-0,48	-0,90	421	41,73	55,04

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	XBB	31,08	0,12	0,39	922	29,19	31,11
▼ iShares MSCI	XEM	22,40	-0,92	-3,95	27	21,71	27,53
▼ iShares MSCI EMU	EZU	29,87	-1,75	-5,53	585	28,86	42,22
▼ iShares S&P 500	XSP	13,07	-0,64	-4,67	1 124	11,95	15,77
▼ iShares S&P/TSX	XIC	19,23	-0,59	-2,98	167	18,11	22,61

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBÉCOIS

L'indice Québec est une initiative du Département de Banque de l'Université de Sherbrooke et du Institut de recherche en économie contemporaine

INDICES QUÉBÉCOIS

Indice	Fermeture	var. pts	var. %
INDICE QUÉBÉCOIS IQ30	1275,84	-28,03	-2,15
INDICE QUÉBÉCOIS IQ120	1350,00	-30,35	-2,20

Titre Symbole Fermeture Variation (\$) Variation (%) Volume (000) 52 semaines bas 52 semaines haut

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

iShares S&P/TSX	XIU	17,46	-0,58	-3,22	15 896	16,64	20,71
Fin. Manuvie	MFC	13,07	-0,85	-6,11	7 824	11,27	19,29
Suncor Energy	SU	29,67	-2,06	-6,49	7 776	29,44	47,27
First Quantum	FM	22,15	-1,06	-4,57	6 750	10,99	29,60
Kinross Gold	K	16,22	-0,23	-1,40	5 797	13,53	19,98
Fin. Sun Life	SLF	25,85	-0,80	-3,00	4 398	23,58	34,39
Yamana Gold	YRI	15,17	-0,03	-0,20	4 330	10,19	15,31
Lundin Mining	LUN	5,23	-0,22	-4,04	4 013	3,78	9,31
Teck Resources	TCK.B	39,49	-2,84	-6,71	3 821	32,26	64,62
EnCana	ECA	23,67	-1,59	-6,29	3 693	22,92	34,25

LES GAGNANTS EN %

Horizons BetaPro	HVU	31,52	9,42	42,62	725	8,69	39,98
MOSAID	MSD	39,22	7,57	23,92	714	20,84	39,22
iPath S&P 500 VIX	VXX	39,99	7,17	21,85	453	19,08	102,16
Horizons BetaPro	HUV	20,93	3,57	20,56	167	9,93	20,93
Horizons BetaPro	HOD	8,85	1,07	13,75	3 315	4,92	12,13
Horizons BetaPro	HMD	7,01	0,77	12,34	64	4,42	12,57
Horizons BetaPro	HED	5,24	0,50	10,55	467	3,09	6,64
Horizons BetaPro	HQD	8,38	0,78	10,26	241	6,33	13,32
Horizons BetaPro	HJD	10,33	0,85	8,97	15	7,30	13,05
Horizons BetaPro	HSD	11,66	0,92	8,57	732	8,68	16,09

LES PERDANTS EN %

Compton Petroleum	CMT	10,95	-7,05	-39,17	267	10,95	118,00
JDS Uniphase	JDU	10,24	-1,32	-11,42	34	9,73	28,84
Life & Banc Split	LBS	7,09	-0,89	-11,15	60	6,50	10,70
Horizons BetaPro	HEU	6,11	-0,74	-10,80	201	5,73	11,90
Energy Split	ES	15,56	-1,86	-10,68	1	8,79	20,99
Petrobank Energy	PBG	10,31	-1,23	-10,66	1 435	10,13	25,60
Horizons BetaPro	HMU	12,78	-1,52	-10,63	26	10,50	25,75
Horizons BetaPro	HQU	14,08	-1,52	-9,74	302	10,60	19,88
Precision Drilling	PD	12,41	-1,31	-9,55	2 384	6,22	17,20
Progress Energy	PRQ	11,68	-1,21	-9,39	1 984	10,30	15,6

ÉCONOMIE

De l'Orient à l'Occident

Les marchés boursiers repartent à la baisse

FRANÇOIS
DESJARDINS

Les Bourses reculent encore à l'unisson. D'un côté comme de l'autre de l'Atlantique, et en Asie, la crise de confiance au sujet de l'économie mondiale continue de peser sur les marchés où les investisseurs ont largué leurs actions hier pour se réfugier dans les obligations du gouvernement américain, entre autres, et l'or.

La Bourse de Toronto, qui avait passé la semaine dernière à regagner du terrain perdu, a fléchi de 3 % à 12 186 points. Sur les trois derniers mois, l'indice TSX a reculé de 10,5 %. A Wall Street, la plus forte baisse

Considéré comme valeur refuge en période de turbulence, l'or a atteint un record à 1829,70 \$US

a été celle du Nasdaq, qui a glissé de plus de 5 %, tandis que le Dow Jones a reculé de 3,7 % et que le S&P 500, l'indice le plus élargi de tous, a cédé 4,5 %.

Les marchés asiatiques, qui ont donné le ton à la journée, ont aussi terminé leur séance en baisse.

La journée a notamment été marquée par les informations du *Wall Street Journal* selon lequel les autorités américaines sont de plus en plus préoccupées par la santé financière des filiales de banques européennes en sol américain. Le secteur bancaire en Europe a écopé lourdement en Bourse: la Société Générale a chuté de 12 %, tandis que BNP Paribas est tombée de près de 7 %.

Aussi, l'économiste en chef de l'autorité réglementaire suédoise, Lars Frisell, a affirmé en entrevue à l'agence Bloomberg qu'il ne faudra pas grand-chose pour que les banques européennes cessent de se faire des prêts.

Le cours du pétrole brut a connu une nouvelle baisse. Le baril de Brent, référence pour le pétrole d'Europe et du Moyen-Orient, a reculé de 3,5 % à 106,68 \$US. Celui du WTI, référence nord-américaine, a encais-

sé une gifle de 6,7 % à 81,72 \$US. Cela a eu pour conséquence d'envoyer à la baisse plusieurs titres du secteur de l'énergie à la Bourse de Toronto.

Considéré comme valeur refuge en période de turbulence, l'or a atteint un record à 1829,70 \$US.

Les dernières semaines ont été marquées par une grande volatilité dans un contexte où certains économistes ont revu à la hausse leur prévision d'une nouvelle récession en sol américain. Aussi, les données dévoilées cette semaine montrent que l'économie européenne stagne.

Lors d'un point de presse hier, le président de l'Union européenne, Herman Van Rompuy, a tenté

de se faire rassurant. «Il n'y a aucune perspective de croissance économique négative. La croissance peut être plus faible qu'attendu, plus faible qu'anticipé, mais nous ne prévoyons pas de croissance économique négative, de récession», a-t-il dit.

D'autres s'interrogent sur l'influence de la négociation automatisée, qui se caractérise par le déploiement de stratégies boursières via des processus informatiques sophistiqués et qui a pris beaucoup d'ampleur depuis quelques années.

Le Devoir



Un courtier observe les réactions des marchés à la Bourse de Francfort. Le secteur bancaire en Europe a écopé lourdement en Bourse: la Société Générale a chuté de 12 %, tandis que BNP Paribas est tombée de près de 7 %.

ALEX DOMANSKI REUTERS

La menace de l'inflation grossit aux États-Unis

MARC JOURDIER

Washington — La menace de l'inflation se renforce aux États-Unis, où l'enlèvement apparent de la croissance provoquait hier un nouvel affolement des marchés susceptibles d'exacerber les difficultés de l'économie.

Le département américain du Travail a indiqué que les prix à la consommation avaient bondi de 0,5 % sur un mois en juillet. Sur un an, l'inflation est restée pour le troisième mois

d'affilée à 3,6 %, son niveau le plus élevé depuis octobre 2008.

La hausse des prix facturés aux consommateurs a été tirée par un net renchérissement des produits énergétiques, en particulier de l'essence, mais a touché presque tous les biens et services.

«Les pressions inflationnistes restent obstinément fortes», estime Harm Bandholz, économiste d'Unicredit, mais nombre de ses confrères pensent qu'elles devraient s'apaiser dans les mois à venir.

Plus grande est leur inquiétude de voir la hausse des prix actuelle peser sur des dépenses de consommation des ménages déjà faibles, alors qu'elles sont le moteur normal de la croissance du pays.

La banque centrale américaine (Fed) a répété le 9 août qu'elle prévoyait toujours un retour progressif de la hausse des prix légèrement au-dessous de 2,0 % sur un an, le niveau qu'elle juge souhaitable.

On en est encore loin vu que la seule inflation de base

(hors alimentation et énergie) atteint désormais 1,8 % sur un an, son niveau le plus élevé depuis décembre 2009, mais Jeffrey Rosen, économiste du cabinet Briefing, estime «qu'il n'y a pas de danger de voir la situation tourner à la stagflation».

Les autres indicateurs économiques publiés hier ont continué d'entretenir le doute sur l'état de l'économie américaine.

L'indice de la Fed de Philadelphie mesurant l'activité manufacturière dans la région de

cette ville du nord-est des États-Unis est tombé à son niveau le plus bas depuis mars 2009, quand l'économie américaine était encore en récession.

Les ventes de logements anciens sont apparues en baisse de 3,5 % en juillet confirmant que l'immobilier, à l'origine de la crise, est loin d'être sorti du marasme.

Après la publication de ces deux indices, la Bourse de Wall Street a accéléré sa chute.

Agence France-Presse

Produit intérieur brut

L'économie a crû partout au Québec

Québec — Le produit intérieur brut du Québec a crû de 4,4 % en 2010, et 6 des 17 régions administratives de la province ont vu leur économie croître de plus de 5 %, a indiqué hier l'Institut de la statistique du Québec.

C'est l'Abitibi-Témiscamingue qui a enregistré la meilleure performance, avec un taux de croissance annuel de 6,7 %. Le Nord-du-Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, Lanaudière et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine lui emboîtent le pas.

D'après l'ISQ, seules les régions de Montréal, de Chaudière-Appalaches et des Laurentides ont obtenu un résultat inférieur à la moyenne provinciale en 2010. L'augmentation de leur PIB demeure toutefois significative, à plus de 4 %.

Depuis 2006, l'économie québécoise a connu une croissance annuelle moyenne de 3,2 %. Le taux s'est toutefois élevé à 6,8 % en Abitibi-Témiscamingue. Il a été supérieur à la moyenne dans neuf autres régions.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean a enregistré un faible 1,6 % de croissance, tandis qu'à Montréal, le taux moyen s'est établi à 2,5 %.

L'ISQ souligne que ces moins bons résultats sont en grande partie attribuables aux années 2008 et 2009, au cours desquelles la croissance a été très faible, voire nulle.

La Presse canadienne

Crise européenne

L'euro et l'UE sont au bord du gouffre, affirme Jacques Delors

Bruxelles — L'ancien président de la Commission européenne, le Français Jacques Delors, a estimé hier que l'euro et l'Union européenne étaient «au bord du gouffre», dénonçant au passage la réaction trop timide, selon lui, des dirigeants européens.

«Ouvrons les yeux: l'euro et l'Europe sont au bord du gouffre. Et pour ne pas tomber, le choix me paraît simple: soit les États membres acceptent la coopération économique renforcée que j'ai toujours réclamée, soit ils transfèrent des pouvoirs supplémentaires à l'Union», affirme M. Delors dans un entretien publié conjointement par le journal belge *Le Soir* et le quotidien suisse *Le Temps*.

L'ancien président de la Commission européenne (1985-1994) se montre sévère sur le résultat de la rencontre entre le président Nicolas Sarkozy et la chancelière allemande Angela Merkel. «Tel quel, cela ne servira à rien», dit-il. Il se montre tout aussi critique sur la proposition de créer un ministère des Finances de la zone euro, qualifiant ce projet de «gadget farfelu».

M. Delors plaide notamment pour une mutualisation partielle de la dette des États «jusqu'à hauteur de 60 % de leur PIB».

«La mutualisation partielle des dettes, c'est la pompe pour éteindre le feu et redonner un sens à la coopération communautaire. Les États membres, simultanément, doivent lever leurs dernières objections aux six projets de directives sur la gouvernance économique, dont le Parlement européen a logi-



MICHAELA REHLE REUTERS

quement durci le contenu pour rendre plus automatiques les sanctions en cas de dérapage budgétaire», a-t-il expliqué.

«J'ai toujours dit que le succès de l'Europe, sur le plan économique, repose sur un triangle: la compétition qui stimule, la coopération qui renforce et la solidarité qui unit. Il faut passer à l'acte. Car si on ne le fait pas, les marchés continueront de douter», a-t-il

mis en garde.

«Depuis le début de la crise, les dirigeants européens sont passés à côté des réalités. Comment peuvent-ils penser que les marchés vont croire aux promesses du sommet de la zone euro, le 21 juillet, s'il faut attendre la fin de septembre pour les transformer en actes?», a-t-il ajouté.

Agence France-Presse

La proposition sur la taxe Tobin se heurte à l'opposition des banques européennes

MARC PREEL

Paris — La taxe sur les transactions financières, remise au goût du jour par le couple franco-allemand, bénéficie de nombreux soutiens, mais se heurte à l'opposition des milieux financiers et de Londres, qui la jugent contre-productive et inapplicable.

Conçue en 1972 par l'économiste américain James Tobin, portée par les milieux altermondialistes et l'association Attac, la taxe, souvent qualifiée de «serpent de mer», a fait un long chemin avant d'être reprise par le président français Nicolas Sarkozy, la chancelière allemande Angela Merkel et la Commission européenne.

L'avantage de la taxe, selon ses défenseurs, est double: d'un côté, limiter la spéculation en rendant dissuasif le coût des transactions et de l'autre, lever des dizaines de milliards d'euros (entre 30 et 200 milliards en Europe selon les estimations) dans l'océan des flux financiers quotidiens.

Mais la banque et la finance européennes s'y opposent avec le soutien du Royaume-Uni, sauf dans le cas très peu probable où le monde entier appliquerait la mesure.

«Toute taxe sur les transactions financières doit s'appliquer mondialement, autrement les transactions concernées vont simplement se déplacer vers les pays qui n'en appliquent pas», a fait valoir à l'AFP le ministre britannique des Finances.

Première place financière européenne, Londres craint de voir fuir les capitaux en cas de taxe,

une situation observée lors d'une expérience ratée en Suède entre 1984 et 1990, où les investisseurs avaient déserté la Bourse de Stockholm pour trouver refuge... à la City.

Même son de cloche auprès des banques françaises: «une taxe sur les transactions financières ne peut se concevoir qu'au niveau international», a estimé hier la Fédération bancaire française (FBF).

Loin de l'adoption

M. Sarkozy et Mme Merkel ont indiqué mardi qu'ils allaient proposer la mesure aux 27 pays de l'Union européenne en septembre. Selon un porte-parole interrogé hier par l'AFP, la Commission européenne, qui avait avancé l'idée dès juin, doit présenter une proposition d'ici le sommet du G20 en novembre, «vraisemblablement en octobre».

«Mais la mesure est loin d'être adoptée», constate Elie Cohen, économiste au CNRS. «Les Anglais y sont très hostiles et les milieux patronaux allemands semblent y être très opposés également; donc, ce n'est pas fait du tout», dit-il à l'AFP.

La Banque centrale européenne (BCE) a elle aussi affiché sa ferme opposition. Et à l'échelle mondiale, il faudrait encore convaincre les États-Unis et la Chine, souligne M. Cohen, qui rappelle que l'idée est dans les cartons depuis près de 20 ans.

Les soutiens affichés à Paris et Berlin sont pour l'instant limités à la Belgique et la Finlande.

Agence France-Presse

ÉDITORIAL

Crise de l'euro

Hors sujet

Au terme du sommet franco-allemand convoqué sur fond de crise financière planétaire, Nicolas Sarkozy et Angela Merkel ont dévoilé leur prédilection pour la stratégie des petits pas. Alors qu'acteurs et observateurs du marasme qui plombe l'euro réclamaient la création d'obligations européennes, les deux chefs d'État ont avancé une série de mesures annonçant l'émergence d'une gouvernance économique, certes nécessaire, mais aucune solution propre à stopper la présente hémorragie.

Depuis l'amorce d'une crise qui affiche un an et demi au compteur du temps, on ne compte plus le nombre de fois où Merkel et Sarkozy ont eu des rencontres qualifiées d'urgentes. A chaque épisode d'une crise qui se nourrit — en partie il est vrai — d'elle-même, on attendait des deux poids lourds de l'Union européenne (UE) la confection de politiques au diapason d'une crise profonde. Autrement dit, on escomptait de l'ambition, une sortie par le haut. Au lieu de quoi, ces deux dirigeants ont observé les commandements se conjuguant avec la petite politique, la politique-politicienne. Surtout chez Merkel.

En effet, depuis le début de cette histoire la chancelière allemande s'évertue à jouer le chaud quand il faut jouer le froid, et vice-versa. On ne répètera jamais assez qu'en freinant des quatre fers l'allocation d'une aide à la Grèce, Merkel a amplifié le problème. Elle a alourdi le fardeau imposé aux Grecs avant que le principe de réalité la rattrape et qu'elle accepte de faire ce qu'elle aurait dû faire en juin 2010. A suivre son parcours des derniers jours, on réalise qu'elle n'a pas modifié sa posture d'un iota. On réalise surtout qu'elle se moque d'un des principes fondamentaux de l'Union européenne: la solidarité.

Dirigeante du pays qui a le plus profité de la monnaie unique, surtout dans les premières années de celle-ci alors que la remise à niveau de l'ex-Allemagne de l'Est commandait des investissements massifs, elle estime que la création d'obligations européennes ou la mutualisation du risque pénaliseraient les nations budgétairement vertueuses et favoriserait au contraire les «garnements» de la zone euro. En fait, elle colle aux opinions publiques des nations du nord en général et de l'Allemagne en particulier, toutes réticentes à l'implantation de ces obligations qui, il faut le reconnaître, se traduiraient par une augmentation de l'intérêt imposé à l'Allemagne et la France, mais permettrait aux nations actuellement handicapées de retrouver certaines couleurs.

Dans un entretien repris hier par le journal *Le Monde*, Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne toujours écouté, martèle: «*Ouvrons les yeux: l'euro et l'Europe sont au bord du gouffre. Et pour ne pas tomber, le choix me paraît simple: soit les États membres acceptent la coopération économique renforcée [...], soit ils transfèrent des pouvoirs supplémentaires à l'Union.*» Dans la même édition, le financier Georges Soros affirme quant à lui: «*Oui, l'Europe est en danger. Aujourd'hui, on n'a pas d'autre choix que d'améliorer la gouvernance de la zone euro. [...] L'euro existe et s'il s'effondrait [...] le monde plongerait alors dans une profonde récession.*»

En écartant du revers de la main tout recours aux obligations, en campant sur une position nationaliste et non européenne, une position qui tranche avec celle adoptée par ses prédécesseurs, Merkel prend le risque énorme d'approfondir la crise de l'euro. Grrr...

Travaux routiers

Ouvert à tout

Il y avait grande déception hier, au terme de la rencontre prétendument historique qu'ont tenue maires, ministres, et même premier ministre et qui n'a mené à aucune annonce. Cette rencontre était néanmoins représentative d'une réalité: l'impossibilité qu'ont nos élus de faire des choix, et de les classer par ordre de priorité.

La rencontre de deux heures a pourtant permis de discuter de projets bien précis, tenant dans un document de 12 pages, comme l'a révélé Radio-Canada. Il n'en fut pourtant pas question en conférence de presse. On y a certes évoqué la congestion routière de la rentrée, mais en reportant les annonces qui permettront d'y faire face alors que celle-ci a lieu dans 10 jours! Maires et ministres ont souligné l'importance du transport en commun, pourtant la mise en place de bien des projets est reportée faute d'argent du côté de Québec, rapportait hier *La Presse*.

Par contre, on s'est bien entendu sur l'urgence que représente le dossier du pont Champlain. Curieux alors que le principal responsable, le ministre fédéral des Transports, Denis Lebel, n'ait même pas été invité à cette réunion «historique», comme l'a appris *Le Devoir*!

Pourtant, à la fin juin, le ministre des Transports du Québec, Sam Hamad, et le maire de Montréal Gérard Tremblay ont créé le Comité de coordination des travaux routiers en précisant que ce comité allait compter sur «l'étroite collaboration» du ministre Lebel. Mais comment collaborer si on ne l'invite pas? Est-ce parce qu'il est plus rentable politiquement, pour tous ces élus qui ne décident rien, d'interpeller Ottawa sur la place publique?

Il est clair que le gouvernement fédéral se traîne les pieds dans ce dossier, mais quand rencontre au sommet il y a, ce serait bien que tout le sommet y soit! Quand autant d'élus se donnent rendez-vous, on ne peut affirmer que le gouvernement fédéral est présent parce que des représentants de la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain y sont, comme l'a fait valoir le premier ministre Jean Charest.

Et pourquoi tourner autant en rond? La Ville de Montréal, par la bouche du maire, dit qu'elle a une série de mesures à mettre en place pour la rentrée, mais elle envoie cette liste au ministère des Transports qui rendra le tout public un de ces quatre. Pourquoi ne pas en parler elle-même si tout est prêt?

«On est ouvert à toutes les solutions», a de son côté dit le ministre des Transports Sam Hamad. Il répondait alors à une question sur l'utilisation de l'estacade du pont Champlain, mais il résumait aussi tout ce qui cloche dans le domaine du transport au Québec: ouvert à tout, mais ne choisit rien. Ou on choisit tout, jusqu'à ce que l'on s'aperçoive que ça pète le budget. Et c'est la saga des projets reportés qui commencent...

M. Charest a comparé les travaux routiers à l'entretien de la maison familiale: quand on n'a pas rénové depuis 30 ans, les travaux deviennent incontournables. Mais si la famille doit à la fois retaper salle de bains, cuisine, salon... elle fait ça simple pour ne pas passer 18 mois à souper dans la chambre à coucher. Hélas, en matière routière, on ne voit toujours pas le jour où on va pouvoir revenir dans la cuisine.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEÉ BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



SERGE TRUFFAUT

LETTRES

La bêtise

Quel dommage! Languirand va me manquer énormément. Animateur de radio, dramaturge, écrivain, animateur de télévision, comédien, journaliste, réalisateur, ce beau et grand personnage que j'écoute depuis mes 18 ans (j'en ai aujourd'hui 62) fait les frais de la bertrandisation et la masbourianisation de la radio de Radio-Canada.

Choix musicaux loin des intérêts des auditeurs, commentaires amphigouriques et guimauves, voilà ce que nous offre maintenant la SRC à sa radio, radio qui a, autrefois, tellement contribué à notre culture et ajouterai-je, à notre éducation.

Dans quel monde vit la direction actuelle de la SRC? Sa réaction aux propos de Languirand est d'une bêtise insondable.

Pierre Fallu
Le 17 août 2011

Un peu de respect

M. Languirand a agressé verbalement des membres du service des communications de la SRC. Ce n'est pas bien. Il a également montré, et très ostensiblement, le majeur de sa main droite, ou gauche peut-être, à l'équipe dirigeante, ce n'est vraiment pas bien non plus. Ce n'est ni élégant ni dans l'esprit de la quiétude *new age* à laquelle nous a habitués cette icône de la radio.

Que la direction actuelle de la SRC décide de se séparer de M. Languirand, pour quelque raison que ce soit, soit. Mais il était inutile, mesquin et grossier de l'humilier. Un minimum de respect aurait été le bienvenu. Quarante ans de loyaux services, d'émissions écoutées par, finalement, des millions d'auditeurs, demandent un minimum de politesse. Sans être aucunement

un groupie de M. Languirand, on remarque que son «affaire» avec la radio de la SRC relance un débat dont on ne veut surtout pas parler: il serait temps de considérer la provocation comme élément déclencheur «responsable» de la violence.

Daniel Creusot
Le 17 août 2011

La fin du magnétoscope

Des messages du CRTC indiquent qu'il suffit, pour ceux qui utilisent une antenne pour recevoir les émissions de télévision, d'acheter un convertisseur et de le coupler à leur vieux téléviseur pour capter les chaînes qui seront toutes diffusées numériquement à partir du 1^{er} septembre. Ces messages sont exacts, mais ils ne disent cependant pas tout.

Beaucoup utilisent en effet un magnétoscope pour programmer l'enregistrement automatique d'émissions. Cet appareil ne pourra plus être utilisé dans quelques jours puisqu'il ne peut décoder le signal numérique. Il devra être remplacé par un enregistreur numérique qui utilise le DVD ou le disque dur comme support. L'offre commerciale de tels appareils est très faible au Québec et le consommateur devra déboursé de 300 à 500 dollars pour leur achat. De mauvaises surprises en perspective pour le 1^{er} septembre...

Gilles Renaud
Verdun, le 18 août 2011

Lapointe est mort, mais ses bouquins demeurent

«Quand il est mort, le poète» chantait Bécand, mais Trenet, lui, affirmait que le poète, longtemps, longtemps après sa mort,

court encore dans les rues. Lapointe vient de mourir. La dernière fois qu'on s'est rencontré, c'était dans les allées fleuries d'un Botanix, à Lafontaine, avec, à ses côtés, sa fidèle compagne, toujours illuminée par ses sourires affables. Il était gai, serein, en fort bonne santé. Lapointe est mort dans nos collines laurentidiennes. Qu'il avait adoptées comme «petite patrie» lui aussi.

Il y a plus d'un demi-siècle, Paul-Marie, sortant à peine de l'adolescence, entrain en métropole avec une poésie toute neuve. Éblouis, Perron-Gauvreau, éditeurs, publièrent ce texte d'un modernisme étonnant pour 1948: *Le Vierge incendié*. Incroyable! De Chicoutimi naissait un poète à l'art d'écrire surréel qui étonna. Journaliste pour le pain quotidien, Lapointe va publier d'autres recueils. À 81 ans, Paul-Marie, jeune homme venu du Saguenay, est mort.

Les Québécois, en grande majorité, ne le connaissent pas et donc ne l'ont jamais lu. Comment alors lui accorder des funérailles nationales? Ce serait insolite, une bizarrerie? En profiter pour dire l'importance de la poésie chez tous les créateurs (musique, peinture, etc.). Pas de tous les poètes, il y a tant de poèmes insignifiants d'un romantisme convenu et dépassé. En profiter pour affirmer que la poésie est un sang, celui de la pensée. Qu'elle est pour l'esprit humain une sorte d'essence, indispensable. Chaque fois que je prends le temps d'en lire, je me sens stimulé, excité, renouvelé. Disposé à inventer un nouveau roman ou récit.

Lapointe est mort, mais ses bouquins demeurent et, longtemps, longtemps, sa prose parfois de feu, parfois de lumière, va courir longtemps, longtemps, courir nos rues, vieux bonhomme Trenet, sois en convaincu.

Claude Jasmin
Sainte-Adèle, le 17 août 2011

LIBRE OPINION

Francisons nos immigrants!

TANIA LONGPRÉ

Enseignante en francisation à la Commission scolaire de Montréal

Cette semaine, le Conseil supérieur de la langue française (CSFL) affirmait que le Québec ne prenait pas tous les moyens nécessaires pour intégrer ses immigrants. L'organisme-conseil a donc fait la demande au gouvernement de faire plus et mieux pour franciser les immigrants et faciliter leur accès au marché du travail. Enseignant en francisation depuis quatre ans maintenant, je peux vous assurer que l'organisme n'a pas tort: nos immigrants adultes ne sont pas assez francisés, ni assez intégrés dans notre société. Vous seriez probablement surpris, en mettant les pieds dans une classe comme la mienne, de constater que plusieurs immigrants habitant au Québec depuis 5, 10 ou même 15 ans peinent à s'exprimer en français.

Le gouvernement du Québec devrait d'ailleurs exiger, à l'instar de plusieurs autres pays, une connaissance du français avant de s'établir au Québec. Le cas échéant, il faudrait que chacun de nos immigrants passe par un processus obligatoire de francisation ayant comme objectif de les rendre plus fonctionnels dans la société, et plus facilement employables.

Nous pensons souvent à tort que les adultes immigrants sont pris en charge par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) pour leur franci-

sation. Au Québec, la francisation est facultative, et plusieurs ne mettent donc jamais les pieds dans une classe. Notre gouvernement mentionne souvent que la francisation est primordiale, et coupe pourtant dans nos structures. En avril 2010, le gouvernement du Québec a fermé 30 classes de niveau écrit au MICC, en plus d'abolir des classes de type Emploi-Québec.

Certains diront que les immigrants n'ont pas besoin d'écrire, mais qu'ils doivent plutôt bien maîtriser la langue parlée. C'est faux. Les nouveaux arrivants sélectionnés par le MICC le sont d'abord pour leurs compétences professionnelles, plusieurs se doivent d'ailleurs de réussir des examens d'ordre professionnel. S'ils sont sélectionnés pour leurs compétences professionnelles, on s'attend à ce qu'ils puissent exercer leur profession ici une fois que leur francisation sera terminée. Ce qui n'est pas toujours le cas présentement.

Les raisons invoquées par le gouvernement pour justifier ces compressions sont évidemment financières, mais économiquement parlant, il coûte plus cher de ne pas franciser nos immigrants. Au Québec, le taux de chômage est presque deux fois plus élevé chez les immigrants que chez les Québécois de «souche».

Il est pourtant très important, pour la société québécoise et pour l'immigrant, que celui-ci occupe un emploi à la mesure de ses compétences. D'autres pistes de solution

existent. Cependant, il faut de la volonté politique et une sérieuse réflexion de société sur l'intégration de nos immigrants. Il serait de plus fondamental de franciser les lieux de travail. Plusieurs solutions en ce sens pourraient être instaurées, les entreprises employant 50 employés et moins pourraient être soumises à la loi 101, par exemple.

Plusieurs personnes me disent souvent que la majorité des immigrants qui arrivent ici parlent déjà français. Pourtant, en observant les statistiques récentes du MICC, nous nous rendons compte qu'au moins le tiers de nos immigrants ne parlent pas un mot de français en mettant les pieds ici. Pire encore, plusieurs immigrants ne sont pas informés de la langue officielle du Québec par les agents d'immigration et demeurent surpris en arrivant ici de se rendre compte qu'on ne parle pas, à l'instar du Canada, majoritairement anglais, mais plutôt français.

Les immigrants s'établissent au Québec pour améliorer leurs conditions de vie, ce serait donc un grand service à leur rendre que le gouvernement leur fournisse l'outil d'intégration le plus puissant qui soit: la langue française. Le Québec a besoin d'une véritable réflexion sur la nécessité d'intégrer les gens au Québec. Le traitement qu'on réserve aux immigrants présentement est injuste. Si nous ne pouvons même pas offrir notre langue à nos immigrants, comment pourrions-nous leur permettre de réussir à s'intégrer au Québec?

IDÉES



KAI PFAFFENBACH REUTERS

L'approche des États est forcément nationale alors que celle des marchés est maintenant globale. Les outils d'intervention de l'État, par la loi notamment, dans la régulation de l'économie sont d'abord nationaux.

Crise de la dette américaine

Pour une gouvernance globale

KARIM BENYEKHELF

Directeur scientifique du CERUM, Faculté de droit de l'Université de Montréal

La présente crise des dettes publiques des pays occidentaux illustre bien la soumission des États au marché. Des États souverains ont confié au marché les rênes de l'action économique. Une loi américaine consacre ainsi le rôle des agences de notation, comme Standard & Poor's, en exigeant que les investisseurs institutionnels n'achètent que des titres bien notés par ces agences qui font, à cet égard, l'objet d'un agrément par l'État américain.

Les «opinions» de ces agences acquièrent, ce faisant, un statut éminent puisqu'elles sont reconnues par la loi et deviennent, par ce simple fait, un quasi-oracle s'imposant aux hordes moutonnières du marché. Le marché impose aussi son calendrier aux démocraties européennes en forçant la Banque centrale européenne à acheter des créances espagnoles et italiennes alors que ce rôle ne lui revient pas et devrait être rempli par le Fonds européen de stabilisation financière (FESF), dont les pouvoirs et les fonctions ont été accrues dans l'accord européen du 21 juillet dernier relatif au sauvetage de la Grèce. Cet accord, pour entrer en vigueur, doit être ratifié par les 17 parlements de la zone euro en septembre.

Mais le marché ne saurait attendre ces caprices démocratiques et les États souverains sont sommés d'agir immédiatement pour le rassurer et, surtout, offrir des garanties de remboursement en cas de défaut. On a beaucoup glosé sur l'absence d'un gouvernement économique de la zone euro qui expliquerait l'ampleur de la crise actuelle. Le marché, pourtant allergique à la régulation, réclamerait ici un cadre réglementaire propre à faciliter la gestion monétaire et financière globale. Aux États-Unis aussi, on lit, dans la presse, que le marché attend des signaux forts de l'État central. On peut se demander ce que l'expression «signaux forts» signifie: une plus grande régulation des activités financières globales? Ou, là encore, une garantie de remboursement en cas de défaut?

Aucune régulation

La crise actuelle apparaît, sous beaucoup d'aspects, comme la continuation de la crise commencée en 2007-2008, c'est-à-dire une crise liée à l'absence de régulation. La crise de 2008, avec la faillite de la banque d'affaires Lehman Brothers, a été l'objet de toutes les promesses, notamment celle de développer une réponse globale à ce qui constitue, aujourd'hui, l'ordinaire de l'économie, à savoir la nature foncièrement globale des marchés. La réponse a été insuffisante, pour ne pas dire décevante.

Au plan national, aux États-Unis par exemple, la loi Dodd-Frank de régulation financière de juillet 2010 ne fait même pas référence au rôle des agences de notation (dont la légèreté des opinions au regard des *subprimes* notamment a été largement commentée), ni ne régleme le marché des produits dérivés, ni ne corrige le court-termisme qui grève aujourd'hui l'entreprise et privilégie les intérêts égoïstes et immédiats de ses dirigeants par le biais des primes.

Au plan international, le G20 n'a pas été en mesure de concrétiser les multiples recommandations relatives à la gestion globale de l'économie mondiale. Les pays de la zone euro n'ont pas non plus démontré un leadership affirmé dans la conduite de leur monnaie et des affaires économiques, alors que ceux-ci sont habitués aux modes de cogestion par leur appartenance à l'Union européenne. Bref, nous continuons à souffrir de l'absence d'une régulation globale adéquate.

L'approche des États est forcément nationale alors que celle des marchés est maintenant globale. Les outils d'intervention de l'État, par la loi notamment, dans la régulation de l'économie sont d'abord nationaux. Leur effet est bien évidemment limité au territoire de l'État national alors que les conditions économiques à gérer sont dorénavant transnationales ou globales. Ainsi, il existe une dissonance critique entre les réalités économiques à régir et les outils d'intervention nationaux.

Action globale nécessaire

À l'heure de la mondialisation, il apparaît difficile, voire impossible pour un État de conduire une politique économique réellement autonome, puisque les conditions économiques générales échappent en bonne partie à son emprise régulatrice. La nature globale des marchés commande une action régulatoire qui soit également globale. Les États ne pourront demeurer des acteurs crédibles et efficaces que s'ils unissent leurs efforts afin de répondre collectivement aux défis de la gestion de l'économie mondialisée.

On aurait pu croire que les pays de la zone euro constituaient un modèle à suivre, mais il est clair que les mécanismes d'intégration et de coopération ont été insuffisants; se heurtant aux égoïsmes nationaux, ils n'ont pas pu relever les défis posés par la crise des dettes souveraines. Il faut aller plus loin dans la coopération et instaurer une véritable instance européenne capable de gérer la monnaie et ses effets au-delà des considérations nationales (fiscalité, budget, contrôle des dépenses, équilibre budgétaire, etc.). L'exercice n'est pas facile et il apparaît que les compétences du FESF sont insuffisantes pour remplir ce rôle.

On devine aisément que l'instauration d'une instance globale de gouvernance des affaires économiques représente un défi majeur en

Europe alors que celle-ci est pourtant déjà dotée d'un cadre normatif, l'Union européenne, qui devrait, en principe, faciliter ce passage vers une plus grande intégration des outils de régulation économique. On imagine alors le degré de difficulté auquel font face les pays non européens, comme le Canada, membre de l'ALENA.

Le G20 doit donc être mis à contribution afin d'atténuer cette logique des blocs commerciaux régionaux et de tendre vers cette nécessaire réglementation mondiale des marchés. Il ne s'agit pas pour l'État de renoncer à tous ses pouvoirs souverains (régaliens), mais simplement d'accepter une gestion commune de phénomènes qui échappent de toute façon à l'exercice de sa souveraineté.

Il s'agit pour l'État d'accepter une gestion commune de phénomènes qui échappent de toute façon à l'exercice de sa souveraineté

De la politique dans l'économie

Certains historiens ont affirmé que l'action des marchands du Moyen-Âge avait commandé la création de l'État moderne. Afin d'assurer la sécurité physique et juridique des marchands dans une Europe médiévale fragmentée en une multitude de duchés et de principautés, il devenait nécessaire d'imaginer une structure propre à faciliter les échanges commerciaux et la mobilité: l'État. On pourrait avancer que la mondialisation commande également la création de structures susceptibles de faciliter la conduite des affaires globales.

Il importe de réinjecter du politique dans le débat économique. Les États ne peuvent être des pantins dans les mains des acteurs économiques. Ils doivent pouvoir imposer aux marchés l'intérêt collectif des peuples. Il n'y a pas que la mondialisation économique — et les crises qu'elles suscitent — qui justifie une gouvernance globale. Il y a aussi une mondialisation des risques (environnement, criminalité internationale, terrorisme, etc.) qui requiert une action normative globale. Une telle délégation de pouvoirs souverains à des institutions globales doit bien entendu assurer aux peuples la possibilité démocratique de se faire entendre. Pas simplement par leurs représentants nationaux, mais également par celles et ceux qui les représenteront dans ces institutions globales.

Le défi démocratique est formidable. La désaffection des Européens à l'endroit de l'Union s'explique en bonne partie par un déficit démocratique de leurs institutions. Tant et aussi longtemps que les États ne s'engageront pas dans la voie de la gouvernance globale, les crises succéderont aux crises et l'État apparaîtra impuissant à ses citoyens. Or cette impuissance ne peut manquer d'ouvrir la porte à tous les populismes et de constituer une menace pour la démocratie. La gouvernance globale constitue le meilleur moyen pour l'État de répondre à ses devoirs et d'assurer sa pertinence et sa pérennité.

Quand l'histoire se répète



LISE PAYETTE

Zone de turbulence en vue. La rentrée d'automne est commencée. On fourbit ses armes du côté des indépendantistes de toutes tendances. On va casser de la vaisselle c'est certain. Ce qui fera «mourir de rire» le premier ministre Jean Charest, après la mauvaise blague qu'un petit comique a lancée sur le site du *Devoir* cette semaine. C'est comme un vent de folie royal puisque tout est en train de redevenir royal dans ce beau grand Canada. J'ai l'impression qu'au lieu de se calmer, la situation va sans doute empirer.

Si les Québécois avaient de la mémoire, nous ne serions pas toujours en train de faire les mêmes batailles comme peuple. Nous arriverions à régler certains dossiers de temps en temps afin qu'ils cessent de venir nous hanter par la suite. Moi, c'est l'annonce du voyage de Jean Charest en Chine et au Japon pour y vendre le Plan Nord qui m'a fait penser que j'avais dans mes archives personnelles un petit document, qui date de la deuxième moitié des années 50, et qui allait peut-être me permettre de mieux comprendre pourquoi nous n'avons pas. Ce document, c'est un pamphlet d'une soixantaine de pages portant la photo de Maurice Duplessis sur la page couverture et une phrase qu'il avait l'habitude de répéter: «Je donne à ma province.»

Sur ce pamphlet, le «à» de la phrase est biffé par un X en rouge. Ce qui donne «Je donne ma province», une affirmation qui est bien plus vraie que celle de la première version. Vous pouvez déjà imaginer de quoi ça parle. Il s'agit d'une publicité du Parti libéral provincial, comme on l'appelait à l'époque, alors sous la direction de Georges-Émile Lapalme et qui attaque farouchement la politique de Duplessis, laquelle consiste à donner nos ressources naturelles pour moins que rien.

Lapalme écrit ceci: «M. Duplessis, vous avez commis un double crime contre votre province et vos compatriotes: d'abord en vous contentant d'une redevance ridicule pour une matière première extrêmement riche qui constitue le sang, la vie même de notre économie; ensuite en n'insistant pas pour que s'établisse ici une industrie sidérurgique susceptible de corriger la pénurie mondiale d'acier et de créer pour nos ouvriers des emplois rémunérés par de hauts salaires... entre le Nouveau-Québec et le Labrador, la différence des prix pour le minerai de fer est de 0,01 \$ à 0,45 \$. N'est-ce pas scandaleux?»

Le même document nous apprend ensuite que, pendant que le Québec de Maurice Duplessis vend son minerai un cent la tonne, le Venezuela exige 0,70 \$ la tonne. Nous sommes en 1956. Les libéraux s'engagent, dans ce qui est leur programme électoral, à exiger des redevances qui vont enfin profiter aux citoyens du Québec s'ils sont élus à l'élection qui se prépare.

Une citation de M^e René Chaloult publiée dans le même pamphlet dit ceci: «Ce qui arrive, hélas! trop souvent, c'est que nous cédonas aux étrangers pour une bouchée de pain des richesses fabuleuses en retour de vulgaires souscriptions à la caisse électorale. Aux Québécois les trous de mines... aux étrangers, les gros bénéfices.» On dirait que plus ça change, plus c'est pareil.

Ce petit document que j'ai gardé précieusement pendant toutes ces années m'a permis de comprendre à qui Jean Charest me faisait penser. Celui que Lawrence Cannon a décrit comme «le meilleur politicien de sa génération» me rappelle étrangement Maurice Duplessis. On pourrait penser qu'il en a fait son modèle. Pire encore, le Parti libéral provincial d'aujourd'hui se confond facilement avec l'Union nationale des années 50. Et le Plan Nord, pas plus que l'exploitation des gaz de schiste, n'a démontré qu'il pouvait servir les intérêts québécois.

Jean Charest planifie la vente de nos ressources pour une bouchée de pain, encore une fois, en pensant sans doute qu'on ne s'en apercevra pas. Pire, qu'on ne réagira pas. Ce qu'il envisage n'a pas plus de sens maintenant que sous Duplessis. Nous ne pouvons pas nous faire manger la laine sur le dos encore une fois.

Je garderai mon pamphlet disponible, car il s'agit du programme du Parti libéral provincial de 1956, mais il pourrait être très utile aux libéraux d'aujourd'hui. L'opposition pourrait rresser sur au PLQ sa propre médecine destinée à ce moment-là à Duplessis. Tout y était: l'ironie comme le cynisme, les caricatures et quelques bonnes idées que les libéraux n'ont jamais réalisées après avoir pris le pouvoir. Ça fait sourire tellement ils n'ont pas changé.

L'automne sera chaud. Avec une opposition désorganisée, un François Legault qui agit comme un danseur du 281 en se découvrant morceau par morceau, une ADQ qui vit sur le vieux gagné et un Parti libéral devenu l'Union nationale, il y a plus de place pour l'apport citoyen que jamais. Il nous appartient de remettre de l'ordre dans la maison.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec)/Fabien Desjardis (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre); **information politique** : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgaud (Côte des correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters); **information culturelle** : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Frédéric Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); **information économique** : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardis, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); **information internationale** : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); **responsable des pages thématiques**, Émile Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); **Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices)**; **Benoît Munger et Laurence Clavel (pupitre internet)**, Marie-Pier Frappier, Étienne Plamondon-Emond (commis internet); **Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction)**; Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction); **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Béherer (Ottawa), Dave Noël (Québec); **PUBLICITÉ**, Jean de Billy, Jennifer Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Desjardis, Amel Elhannan, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobat (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); **PRODUCTION** Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis; **INFORMATIQUE** Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion); **ADMINISTRATION** Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

DÉPRESSION

SUITE DE LA PAGE 1

ressenti peu d'intérêt ou d'agrément à accomplir vos activités? Ils peuvent également vous interroger sur votre sommeil, votre appétit ou vos idées noires. Le problème? Ceux qui ont imaginé ces tests les ont mis à l'épreuve en les administrant... à des personnes déjà traitées pour la dépression.

Pour Brett Thombs, c'est comme évaluer une méthode de détection du cancer chez des patients qu'on sait déjà atteints. «*Ca n'a pas de sens! C'est comme prévoir la météo d'hier*», dit-il. Moins de 5 % des études portant sur l'efficacité de ces outils de diagnostic auraient été menées adéquatement.

«*Les chercheurs [à l'origine de ces tests] les donnent ensuite aux médecins, qui les utilisent en les croyant fiables. Mais ils ne le sont pas*», juge le chercheur formé en psychologie. Et selon lui, par confiance ainsi que par manque de temps pour pousser plus loin, les médecins prescrivent rapidement des antidépresseurs quand un patient obtient un résultat positif. Il rappelle qu'*«on peut être triste sans souffrir d'un trouble psychiatrique»*.

Pour lui, les questionnaires évacuent la relation interpersonnelle du processus de diagnostic. Il doute que leur utilisation permette de réellement aider les gens qui en auraient besoin. Dressant un parallèle avec le cancer, il souligne qu'après un test de dépistage général — comme un PAP test positif après un examen gynécologique —, il importe de mener une biopsie pour écarter les faux positifs. La même rigueur devrait être appliquée au diagnostic de la dépression. Le problème est flagrant puisque «*près de 7, 8, voire 9 % des gens prennent des antidépresseurs, et le taux réel de dépression est de 4 %*», souligne-t-il. Chez des personnes traitées pour des maladies chroniques, comme les maladies du cœur, l'utilisation d'antidépresseurs peut grimper à 15 ou 20 %, dit M. Thombs, «*ce qui est bien supérieur au taux réel de dépression*».

L'administration de ce genre de questionnaire à des populations «*à risque*» gagne en popularité: maladies chroniques, cancéreux, jeunes mamans au sortir de la maternité... et ils pourraient échouer à rencontrer leur objectif, soit aider des gens réellement atteints de dépression, conclut le chercheur.

Des outils imparfaits

Ces résultats ne surprennent pas le Dr Fran-

çois Borgeat, psychiatre au programme des troubles anxieux et de l'humeur de l'hôpital Louis-H. Lafontaine. «*Ces outils sont loin d'être parfaits*, dit-il. *Quand on regarde ces questionnaires, on se rend compte de leurs limites. Mais quelle serait l'alternative idéale? On aimerait avoir une prise de sang pour détecter la dépression. Malheureusement, ça n'existe pas.*»

Selon lui, il faut pousser plus loin la réflexion à savoir si les patients qui se plaignent d'épisodes dépressifs sont traités adéquatement. «*Il y a à la fois du surtraitement et du sous-traitement en matière de dépression*», souligne-t-il, puisque pendant que certains reçoivent des antidépresseurs peu efficaces pour leur condition, d'autres individus non détectés pourraient, eux, en bénéficier. La médication s'avère notamment moins utile dans le cas de dépression légère.

Quant au fait que cinq personnes sur six obtenant un résultat positif à ces questionnaires ne seraient pas réellement déprimées, il apporte un bémol. «*La dépression est une expérience subjective. Si un patient dit se sentir déprimé, il faut le prendre au sérieux, même s'il ne présente pas de maladie au sens clinique.*»

Le Devoir

MAROIS

SUITE DE LA PAGE 1

qui semble bien tenté par des élections rapides. Beaucoup de signaux», a noté une autre source péquiste.

Selon le communiqué publié hier par le PQ en début d'après-midi, les assemblées «*ci-toyennes*» s'inscrivent dans «*le style de leadership*» de Mme Marois et lui permettront «*d'écouter les Québécois, de mieux comprendre leurs rêves et leurs craintes*». «*Malgré le cynisme ambiant et le mécontentement populaire envers le gouvernement actuel*», la chef croit que «*tout est possible pour le peuple québécois*». «*C'est Pauline Marois elle-même qui vous y invite. Vous avez votre mot à dire et elle veut vous entendre*», pouvait-on lire dans le communiqué.

«*Est-ce qu'on va être invités, nous, du NMQ?*», ironisait l'initiateur du Nouveau Mouvement pour le Québec, Jocelyn Desjardins, lorsque Le Devoir l'a informé de la tenue des assemblées «*ci-toyennes*» de Mme Marois. Dans son manifeste publié sur ledevoir.com, le NMQ n'a pas été tendre envers le PQ, soutenant que ce dernier est «*usé*» et «*confus*». M. Desjardins s'est montré ambivalent au sujet de l'annonce de Mme Marois: «*Il se peut que le Parti québécois ait compris qu'il faut avancer dans la logique citoyenne. Si c'est ça, c'est positif*». Mais il se pourrait que le PQ ne fasse cela que pour répliquer au NMQ et, «*ainsi, faire des assemblées citoyennes par concurrence, ce qui ne serait pas constructif*».

Françoise David agacée

La naissance du NMQ fait du reste tiquer la co-porte-parole de Québec solidaire, Françoise David, qui soutenait hier sur son blogue que ce mouvement a repris plusieurs idées de QS, notamment celle d'*«instaurer des [assemblées] constituantes partout au Québec*». «*Comment [...] ne pas se sentir cousins de ce mouvement citoyen?*» écrivait Mme David, rentrée de sa retraite politique de six mois pour voyager et écrire un essai. Mme David craint toutefois une proposition d'un des signataires du manifeste du NMQ, l'universitaire Denis Monière, soit la création d'un autre parti politique souverainiste: «*Un autre? Pourquoi? Ce parti de militants-es dont rêve monsieur Monière, il existe!*» Le Devoir a appris que QS enverra un représentant de son comité de coordination national en observateur à l'assemblée du NMQ de dimanche.

Amir Khadir consulté par un péquiste

Revenons au PQ. Mme Marois sera la quatrième dans sa formation à consulter les citoyens. Déjà, les députés Pascal Bérubé (Matane), Bernard Drainville (Marguerite D'Youville) et Sylvain Pagé (Labelle) ont fait savoir qu'ils feraient, chacun de leur côté, des consultations afin de proposer des voies pour «*faire de la politique autrement*».

Il y a une dizaine de jours, M. Drainville écrivait sur son site Internet qu'il avait pris connaissance des «*très nombreux courriels et messages*» qui lui ont été envoyés depuis qu'il a réclamé des suggestions pour «*sauver le PQ*», fin juin. Il a promis de prendre les «*prochaines semaines*» pour produire «*un texte et des propositions*».

Il n'est pas seul. Joint par Le Devoir hier, le péquiste Sylvain Pagé a rappelé qu'il travaille depuis l'été 2010 — soit «*avant que ça devienne à la mode de réfléchir à faire de la politique autrement*», a-t-il précisé — à l'élaboration d'un rapport sur la nécessité de se donner une «*nouvelle culture politique*». (Il en avait donné un aperçu dans nos pages le 8 juin.) «*L'an passé déjà, j'avais déjà 32 pages, mais j'ai conclu qu'il me fallait approfondir ma réflexion davantage*». Depuis, il dit avoir consulté une vingtaine de personnes, dont le co-porte-parole de QS Amir Khadir, le chef de l'ADQ Gérard Deltell, le chef d'opposition à Montréal Louise Harel ainsi que six présidents de l'Assemblée nationale, dont l'actuel, Jacques Chagnon.

Dans les derniers jours, il a aussi rencontré un haut fonctionnaire afin d'évaluer les incidences réglementaires et législatives de certaines de ses propositions. M. Pagé soutient cependant ne pas avoir eu de contacts avec ses collègues Drainville et Bérubé depuis le début des vacances. Quant aux assemblées citoyennes, c'est le Devoir qui lui a appris que Mme Marois en tiendrait: «*Tant mieux si elle veut consulter les gens*», a-t-il laissé tomber. M. Pagé souhaite remettre un texte de 30 à 50 pages à ses collègues au caucus péquiste à Saguenay les 31 août et 1er septembre, puis dévoiler son rapport peu de temps après. «*Je songe à tenir une soirée publique sur la question par la suite*».

Selon des sources au PQ, toutes ces discussions devraient «*logiquement*» culminer par un grand colloque dont le thème serait «*Faire de la politique autrement*». Au cabinet de la chef hier, on refusait toutefois d'évoquer cette possibilité.

Dîner avec Duceppe

Quant au dîner que Mme Marois a partagé avec Gilles Duceppe hier, il ne s'agirait que de la poursuite d'une pratique du temps où l'homme était chef du Bloc, a-t-on dit dans l'entourage de la chef péquiste hier. «*Ils se rencontraient régulièrement et bien amicalement. Ils ont simplement décidé de continuer à le faire. Il ne faut pas chercher de message particulier là-dedans*», a répondu Mme Barrette. Au sujet d'une éventuelle candidature au PQ, M. Duceppe, en entrevue avec Paul Arcand sur les ondes du 98,5 hier matin, a répondu: «*Je ne veux pas prendre la place des élus. Je n'en suis pas là*».

Le Devoir

Le Devoir

SYRIE

SUITE DE LA PAGE 1

syrien, le temps est venu pour le président Assad de se retirer», a indiqué Barack Obama dans un communiqué.

La France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont tenu les mêmes propos, invitant Bachar al-Assad à «*quitter le pouvoir*». Le trio, ainsi que le Portugal, cherchera désormais à obtenir une résolution du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour l'application de nouvelles sanctions fermes, ont dit les ambassadeurs de ces pays à l'ONU. Ces mesures pourraient inclure un embargo sur les armes, un gel des avoirs syriens ou des interdictions de voyages pour des membres du régime.

Les devoirs d'Ottawa

Le premier ministre du Canada, Stephen Harper, demande également le départ du président qui a succédé en 2000 à son père, Hafez al-Assad, arrivé au pouvoir en 1970 à la suite d'un coup d'État. «*Le régime Assad a perdu toute sa légitimité en tuant sa propre population pour rester au pouvoir*», a affirmé le premier ministre par voie de communiqué.

Son ministre des Affaires étrangères, John Baird, a ajouté en après-midi que le Canada allait faire ses «*devoirs*» pour analyser la possibilité d'appliquer de nouvelles sanctions qui cibleront directement le régime. «*On ne veut pas affaiblir le peuple syrien*», a indiqué le ministre Baird. La dernière intervention diplomatique envers la Syrie remonte à samedi dernier, quand le Canada a gelé les actifs au pays de personnes et de sociétés liées au pouvoir syrien.

Les déclarations des chefs d'État de pays occidentaux semblent avoir nourri le discours nationaliste de Damas. «*Il est très important de se rappeler que le choix du président de la République est une décision du peuple syrien et du peuple syrien seulement*, a dit la directrice des relations extérieures du ministère de l'Information, Rim Hadad. «*C'est tout de même étrange qu'au lieu d'offrir son aide [à Damas] pour appliquer son programme de réformes, Obama et le monde occidental cherchent à attiser la violence en Syrie*».

Le Comité national pour le changement démocratique, qui représente les Syriens de l'opposition à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, a demandé hier l'arrêt des violences pour éviter une intervention étrangère. «*La poursuite de la*



AGENCE FRANCE-PRESSE

D'autres manifestations sont prévues aujourd'hui en Syrie, après les prières.

violence par le régime a conduit à une ingérence régionale et internationale pour stopper l'agression contre le peuple», dénonce l'avocat et coordonnateur du comité, Hassan Abdel Azim.

Selon des analystes, l'embargo décrété par Washington sur le pétrole syrien aura peu d'impact dans ce pays soumis à différentes sanctions internationales depuis plusieurs années en raison d'accusations de soutien au terrorisme. Il faut préciser que les exportations de l'or noir vers les États-Unis ne représentent que 3 à 4 % du commerce extérieur de la Syrie. «*Ce qui est annoncé est plus spectaculaire que significatif, car les avoirs de l'État syrien aux États-Unis sont quasiment inexistantes, et 95 % du pétrole est destiné à l'Europe*», a expliqué le rédacteur en chef du Syria Report, Jihad Yazigi.

Crimes contre l'humanité

Mercredi soir, l'Organisation des Nations unies (ONU) avait annoncé que Bachar al-Assad s'était engagé à mettre fin aux attaques. Mais hier encore, les arrestations et les coups de feu se sont multipliés, selon l'opposition: de Damas à Lattaquié, l'armée syrienne s'est déployée en force. Le régime refuse de reconnaître le mouvement qui s'élève contre lui depuis le mois de mars dans le pays, qualifiant les contestataires de «*groupes terroristes*» qui souhaitent faire de la Syrie un chaos. L'opposition au régime ne faiblit toutefois pas.

Des manifestations ont eu lieu cette nuit et d'autres sont prévues aujourd'hui, après les prières. «*La Syrie veut la liberté*», scandent les militants prodémocratie.

Selon un rapport de l'ONU déposé à Genève au Conseil des droits de l'homme et publié hier, plusieurs cas de brutalité et de violence perpétrés par les autorités syriennes pourraient être considérés comme des crimes contre l'humanité. Dans ce document, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme évoque «*un ensemble de violations des droits de l'homme constituant une attaque généralisée ou systématique contre la population civile*».

La commissaire Navy Pillay a d'ailleurs demandé hier au Conseil de sécurité de l'ONU de remettre le dossier de la Syrie à la Cour pénale internationale. Mme Pillay a toutefois précisé qu'elle ne croit pas que le Conseil acquiescera à sa demande, après des discussions avec ses membres.

Le Conseil des droits de l'homme tiendra lundi une rencontre à Genève au sujet de la Syrie.

Après plusieurs semaines de tentatives avortées, une mission humanitaire de l'ONU sera menée en Syrie ce week-end. Le Bureau de coordination des affaires humanitaires a obtenu la garantie que les travailleurs pourront circuler librement dans le pays pour évaluer la situation.

Le Devoir

D'après l'Agence France-Presse et Reuters

FFM

SUITE DE LA PAGE 1

cinéaste mythique de *L'Eau chaude*, *l'eau frette* et de *Bar Salon* est un vieil habitué du festival, qui a lancé plusieurs de ses films. Il ne rêve pas à Toronto, se déclare ravi de sa vitrine montréalaise. Le gars de Longueuil insufflé ici son éternelle poésie canaille à un univers d'olibrius de banlieue, servi sur rires et punch.

Sauf que... manque de pot! *Coteau rouge* n'avait pas les qualités requises pour une projection de festival, surtout en ouvrant le bal. C'est une copie (DVD) que l'on a visionnée, une version numérique mal équilibrée: images imparfaites, montage sonore incomplet, aucun générique, etc. Du moins, à sa sortie commerciale, le 9 septembre, tout devrait être arrangé. Le cinéaste, que ces pépins avaient empêché de dormir toute la nuit, affirme qu'un problème technique de dernière minute les a forcés à utiliser ce DVD qui datait du mois de juillet. Dur! Le festival n'est pas à blâmer, l'équipe du film a eu la poisse, mais quel dommage! Une chance que *Coteau rouge* est charmant.

Alors que son œuvre précédente, le remarquable *Je me souviens*, possédait une envergure politique, historique et sociale de haute volée, cette fois, le cinéaste signe une œuvre plus mineure — on n'est pas dans le registre d'*Au clair de la lune*. Mais cette comédie colorée, plus «*grand public*» que ses films précédents, est généreuse, bourrée d'humour et de cocasserie tendre. Elle devrait faire recette lors de sa sortie commerciale... «*Dans Je me souviens, il était question de solidarité ouvrière*, explique Forcier.

Cette fois, on parle de la solidarité d'un quartier. À mes yeux, la solidarité peut sauver le monde, mais je suis peut-être naïf d'y croire.»

Depuis plusieurs années, notre Forcier national, un de nos meilleurs cinéastes, ne trouve son financement qu'à travers les volets indépendants des institutions. Il n'est plus l'enfant chéri de Téléfilm et de la SODEC, ni des distributeurs témoins, pour avoir déjà attaqué de façon virulente le système où les gros empochent le fric. Alors avec des petits moyens, 1,4 million pour *Coteau rouge*, il tourne hors de la mégamachine. Et on lui souhaite de rebondir plus haut.

Petit budget, mais... «*Je travaille avec les meilleurs acteurs du Québec*», dit Forcier. De fait, des têtes d'affiche abonnées aux gros cachets veulent toutes tourner à ses côtés.

Ce film fait valser les générations aux maternités loufoques. Le patriarche (Paolo Noël), enfanté par le fleuve et un esturgeon, fut vidangeur de cadavres, la grand-mère est porteuse du petit-fils de sa fille (Céline Bonnier) et de son gendre (Roy Dupuis), etc. Ce dernier incarne avec panache un parvenu qui entend transformer les maisons de tout le monde en condos et s'en fait détester. Des amours, des cadavres, beaucoup de solidarité sont au menu. Forcier ne s'éternise pas sur les deuils, tourne parfois les coins ronds du scénario, mais son univers vit et charme avec une distribution dans l'ensemble très juste. Céline Bonnier en fausse femme enceinte, Gaston Lepage en bon diable joueur de pétanque et Roy Dupuis en affreux jojo brillent particulièrement.

Après des revers de fortune, Forcier a emménagé dans la vraie vie à Coteau rouge, un des plus vieux secteurs de Longueuil, coin qui traîne une réputation *rough* et qu'il adore. Il a tourné son film là-bas, parfois dans sa maison, aussi chez le voisin,

dans les îles de Longueuil et de Boucherville.

Ça se joue beaucoup en clan avec Forcier, sur le plateau comme à l'écran. Roy Dupuis, Gaston Lepage, Mario Saint-Amand, Louise Laparé, France Castel étaient déjà à l'affiche de *Je me souviens*.

Le quartier de Coteau rouge, avec ses maisons ouvrières, le fleuve, ses chicanes et ses réconciliations, est un grand héros de la fable. «*Ce film est le reflet d'une réalité de quartier, une œuvre sur la solidarité et une critique de la gentrification. Car dans mon coin, des gens se battent pour conserver leurs maisons d'ouvrier datant des années 40 et 50. On assiste à la gentrification de Coteau rouge comme on a connu celle du Plateau-Mont-Royal qui était encore authentique quand j'ai tourné L'Eau chaude, l'eau frette en 1976.*»

Coteau rouge est aussi une comédie onirique. «*On parle beaucoup de la mythologie amérindienne*, dit Forcier, *mais il y a moyen d'inventer la nôtre. Car il faut être mythologique au cinéma. L'idée du poisson me vient de mon enfance, quand mon père de 6 pieds 2 pouces est arrivé avec un esturgeon plus grand que lui.*» De là à imaginer le monstre en géniteur...

«*Un des moteurs de la comédie, c'est d'instaurer une situation hétéroclite en lui donnant des racines dans la réalité: une femme faussement enceinte, une grand-mère porteuse, etc. Paolo Noël joue un vieil orphelin qui s'est inventé une légende bien à lui pour expliquer sa naissance. L'humour est aussi une question de rythme, et je suis fier de celui de Coteau rouge. On ne s'y ennuie pas. Et il a une humanité... et du positivisme.*» Car le Forcier cinéaste, déjà cogitant un prochain projet, refuse l'amertume qui pourrait l'envahir après ses revers de vie. On lui sait gré de cette courtoisie.

Le Devoir

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390